

Colonisation et révolution nationale au XIX^e siècle : La correspondance d'un Suisse en Egypte: John Ninet

Autor(en): **Louca, Anouar**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **22 (1972)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-80675>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COLONISATION ET RÉVOLUTION NATIONALE AU XIX^e SIÈCLE

LA CORRESPONDANCE D'UN SUISSE EN EGYPTE: JOHN NINET

Par ANOUAR LOUCA

Le Genevois John Ninet (1815–1895), historien, protagoniste lui-même de l'histoire de son siècle, a laissé une œuvre significative, qui est restée cependant méconnue.

*Grâce à l'appui du Fonds national suisse de la Recherche scientifique, nous avons constitué un recueil de 97 lettres, anonymes pour la plupart, qu'il avait adressées d'Égypte, entre 1879 et 1882, à des journaux français, anglais et suisses (*Le Siècle*, *L'Intransigeant*, *le Times*, *le Journal de Genève*, *Le Nouvelliste vaudois*). Une comparaison avec les archives du Quai d'Orsay et du Foreign Office en confirme la valeur: cette correspondance offre non seulement un reportage essentiel sur la révolution égyptienne que suivit l'occupation britannique (1882), mais aussi un document de première main sur le phénomène de la renaissance nationale face à la colonisation.*

Matière abondante et précise, ces textes de John Ninet se prêtent à une analyse interdisciplinaire, où les chercheurs des sciences politiques et sociales pourraient soumettre à l'épreuve d'une expérience concrète, exempte de toute idéologie rétrospective, leurs hypothèses et leurs théories. Nous situons ici cette expérience dans ses dimensions exactes.*

* Les notes adopteront les abréviations suivantes:

A.E.: Archives du Ministère des Affaires étrangères, Paris.

A.G.: Archives d'Etat, Genève.

DHBS: *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, Neuchâtel, Editions V. Attinger, 1921–1934. 7 vol. et un suppl.

F.O.: Archives du Foreign Office, conservées au Public Record Office, Londres.

Un citoyen de Genève

John Ninet est un citoyen de Genève. Comme Rousseau, il a passé son enfance dans le quartier populaire de Saint-Gervais. Son grand-père, ancien menuisier, y possédait, sur le Rhône, un moulin qu'il avait transformé – innovation rentable! – en un moulin à râper le tabac¹. Outre cet esprit d'initiative, John Ninet tient de son père, un négociant qui s'est lancé avec témérité dans le commerce du fer, pressentant le règne de la machine, toute la hardiesse d'une volonté indomptable². Mais il doit à sa mère, née Louise Repingon, la rigueur d'une éducation calviniste, qui vient réduire à leur juste place les passions et les affaires. Fille elle-même d'un «monteur de boîtes» et d'une «polisseuse d'acier», elle l'élève dans le milieu de la Fabrique, où elle compte déjà, du côté maternel, quelques générations d'horlogers, parallèlement aux agriculteurs qu'étaient au XVIII^e siècle les Repingon à Chougny³.

Rien d'étonnant donc si John Ninet devient planteur de coton, et pour certains «ingénieur». En attendant sa formation professionnelle aux États-Unis, il grandit parmi les «cabinotiers» de Saint-Gervais. On connaît la mentalité de ces artisans de la montre, très conscients de leur supériorité. Adroits de leurs doigts, ils érigent la précision en une véritable éthique. Leur travail, fondé sur l'habileté individuelle, garantira leur indépendance vis-à-vis des patrons et leur dignité d'hommes au plus fort de l'embrigadement écrasant de la révolution industrielle. Ils lisent beaucoup, discutent les idées, s'expriment avec verve et savent défendre leur liberté. Depuis l'horloger Isaac Rousseau et son fils Jean-Jacques, le génie de Saint-Gervais n'a point changé. Aussi les manifestations de sympathie collective, les mouvements de contestation, l'intransigeance civique partiront-ils tout au long du XIX^e siècle genevois de cet ardent faubourg.

¹ A.G.: Minutes des notaires Marc Etienne Masseron, vol. 20, pp. 239–245; Jean-André Chenaud, vol. 21, pp. 180–183.

² A.G.: Jur. civ. CCg, vol. 1, f. 305–312.

³ Cf. A. LOUCA: «Mme Ninet-Repingon, lectrice», in *Musées de Genève*, n° 115, mai 1971, pp. 9–11.

Au Collège de Calvin, le jeune Ninet, admis dès 1824⁴, n'apprend peut-être «pas grand'chose, excepté la vie républicaine», comme l'avouera pour sa part un célèbre homme d'Etat suisse, le général Dufour. Ce Collège, fondé trois siècles auparavant en vue de sauvegarder l'autonomie religieuse de Genève, synonyme alors de son indépendance politique, perpétuait dans la conception de l'enseignement une tradition de patriotisme. C'était désormais une école d'égalité pour tous les enfants de la petite république. Sur ses bancs, le travail personnel développait leur sens de la responsabilité. Le zèle, pendant l'enfance de Ninet, était à l'ordre du jour. Une bonne volonté générale animait les Genevois, empressés de reconstruire leur République, après les quinze ans pénibles de la domination française. Né à l'aube de la Restauration, John Ninet en respire l'air vivifiant: dans sa tendre sensibilité, s'inscrivent évidemment la réalité d'une délivrance nationale, la solidarité avec les confédérés, et le dévouement de chacun pour la chose publique.

Le gouvernement local, à juste titre, se qualifiait de «paternel». Gestion prudente, administration sans tracasserie ni fiscalité pesante, œuvres d'utilité et d'urbanisme, prospérité matérielle et intellectuelle, c'est dire que les Genevois, chez eux, étaient heureux. Magistrats et particuliers le proclamaient avec reconnaissance.

Toutefois, au lendemain de la révolution de Juillet, John Ninet, adolescent, voit déferler sur la Suisse une vague de mécontentement populaire. Plusieurs cantons s'élèvent contre les institutions aristocratiques, dont l'aspect réactionnaire avait été estompé au moment de la Restauration par l'enthousiasme commun d'un affranchissement national. Journaux et brochures bravent les autorités, publient les revendications libérales et poussent à l'action. L'effervescence aboutit à la grande révision constitutionnelle connue sous le nom de «Régénération»⁵. «Les réformes demandées sont toutes dans le sens démocratique, elles partent toutes du même

⁴ Archives du Collège de Genève: Ba 2, «Etat du Collège de juin 1823 à juin 1826».

⁵ Cf. article «Régénération», *DHBS*, V, pp. 420-423. — W. RAPPARD, *La constitution fédérale de la Suisse, ses origines, son élaboration, son évolution, 1848-1948*, Boudry, La Baconnière, 1948.

principe de la souveraineté du peuple et l'égalité des droits»⁶. Mais tandis que des assemblées constituantes surgissent dans la plupart des Etats de la Confédération pour établir la séparation des pouvoirs, le droit de pétition, la liberté de la presse, du commerce et de l'industrie, Genève échappe à cette secousse grâce à la modération de son Premier Syndic, Rigaud, qui avait emprunté la voie d'un progrès graduel. Ses sages concessions ont prévenu les heurts. Non sans avoir suscité de fébriles débats parlementaires. «Le secret de notre tranquillité – affirme une déclaration du 31 décembre 1830 – est dans nos formes représentatives, dans ces formes qui permettent à l'opinion publique de faire entendre sa voix dès qu'un nouveau besoin social exige de nouvelles lois»⁷.

Dans ce «laboratoire politique» que fut sa ville natale, John Ninet a donc vécu, en plein romantisme, ces années que l'historien de la constitution suisse, William Rappard, intitule *L'avènement de la démocratie moderne à Genève*. Et avant de quitter Saint-Gervais pour le vaste monde, il aura assisté à l'exaltante montée de la gauche, à la percée des idées radicales. Lorsqu'en 1841 ce mouvement arrache au gouvernement le vote d'une assemblée constituante, qui accordera aux Genevois le suffrage universel, un Grand Conseil élu, l'autonomie municipale et la séparation des pouvoirs, Ninet sera déjà installé en Egypte. Sa Genève restera celle où il vibrait au déclenchement de la lutte. Il emporte certainement, parmi ses derniers souvenirs du pays, l'image de la «Société patriotique», recrutée en 1833 dans la Fabrique et la petite bourgeoisie pour tâcher de «doter Genève des institutions qui lui manquent»⁸ et le retentissement du journal très violent publié par James Fazy, *L'Europe centrale*, organe de l'opposition nationale et internationale.

Le cosmopolitisme de la ville et sa vocation de refuge, depuis la Réforme, la poussaient alors à accueillir et soutenir les patriotes étrangers, insurgés contre leurs anciens régimes. Malgré les protesta-

⁶ JEAN-CHARLES BIAUDET, *La Suisse et la Monarchie de Juillet, 1830–1838*, Lausanne, Libr. de droit F. Roth, 1941, p. 7.

⁷ FRANÇOIS RUCHON, *Histoire politique de Genève, 1813–1907*, Genève, Jullien, 1953, I, p. 173.

⁸ Programme cité par F. RUCHON, *op. cit.*, I, pp. 205–206.

tions et les menaces de gouvernements puissants, le droit d'asile est pratiquement accordé aux réfugiés politiques qui, après la révolution de Juillet, affluent de toutes parts vers la Suisse⁹. Il suffit de mentionner Mazzini, les Polonais, les Allemands ou Louis Bonaparte. Auparavant, avec la complicité de Fazy, de ses amis, et sous le voile de la franc-maçonnerie, des sociétés secrètes s'adressaient de Genève à l'Italie ou la Belgique. Des conspirateurs convaincus y militaient, tel le ténébreux Buonarroti¹⁰. Ninet le citera, mais beaucoup plus tard, dans ses pages contre Nubar pacha et contre les khédives. Pour le moment, s'il n'écrit pas, il écoute, il suit, dans sa ville brochurière par excellence, les plaidoyers du libéralisme européen. Il regarde au delà des frontières, d'autant plus qu'il explore les faits économiques et géographiques touchant son travail de « commis négociant ».

Aux Etats-Unis

En 1834, il est envoyé au Havre¹¹. Pour le compte d'une maison de commerce, il s'occupe de l'importation du coton (dont les quantités reçues aux douanes de Genève, cette année-là, passent du simple au double). On sait le rôle que jouent les textiles dans l'accélération de la révolution industrielle et comment, au XIX^e siècle, les cotonnades et les indiennes suisses rivalisaient, hors d'Europe, avec les tissus français et même anglais. C'est par le Havre que le coton, article américain, pénètre en France et s'ache-

⁹ Cf. J.-CH. BIAUDET, « Un mémoire inédit sur les réfugiés politiques en Suisse en 1834 et 1835 », in *Etudes suisses d'histoire générale*, II (Aarau, 1944), pp. 157-189.

¹⁰ MARC VUILLEUMIER, « Buonarroti et ses sociétés secrètes à Genève. Quelques documents inédits (1815-1824) », in *Annales historiques de la Révolution française*, n° 201 (juillet-sept. 1970), pp. 473-505. — ELIZABETH E. EISENSTEIN, *The first professional revolutionnist, F. M. Buonarroti, 1761-1837*, Cambridge, Mass., Harvard Univ. Press, 1959.

¹¹ A.G.: Archives de famille, 1^{re} série, Le Fort, dossier 12, n° 15, d'Edouard Pictet à Frédéric Le Fort, Le Havre 18 juillet 1834. — Nous remercions l'historien genevois Jean-Daniel Candaux de nous avoir communiqué cette unique indication sur les activités de Ninet en 1834.

mine vers la Suisse. Les balles, déchargées sur les quais du port normand en masses impressionnantes, les discussions du jeune commis avec les capitaines des bateaux qui reviennent régulièrement de New Orleans ou New York, et les conclusions mathématiques enfin qu'il tire des opérations effectuées lui révèlent la prépondérance que prend cette matière première dans l'économie internationale et, pour son propre avenir, le profit inégalable qu'il aurait à en étudier les modalités de production. Au bout de deux ans, Ninet se décide à traverser l'Atlantique.

Il va à la source. De tous les Etats du Sud, il choisit la Géorgie. Là, quarante ans plus tôt, Whitney avait inventé la première égreneuse, grâce à laquelle le coton devint soudain la principale exportation américaine. Cette innovation technique, en sauvant des fibres autrefois sacrifiées et en mécanisant le nettoyage manuel, a changé le volume et le rythme du rendement. Ninet participe, dans une immense plantation, Ravensworth, à deux récoltes successives du «sea-island»¹². Il s'agit du cotonnier à longue soie, la meilleure variété obtenue alors par les cultivateurs spécialisés et qui fait prime sur le marché européen. Sous le ciel tropical, les exigences de l'arbuste sont harcelantes et parfois imprévues, mais on a mis au point des soins méthodiques. Des centaines d'esclaves noirs les exécutent. Ninet, initié aux conjonctures des différentes étapes du cycle végétatif, apprend jusqu'à la préparation des graines pour l'ensemencement suivant.

Outre les connaissances agronomiques qu'il puise et qui détermineront sa carrière, il déchiffre un type particulier d'organisation économique-sociale: au service du Roi Coton (*King Cotton*), une main-d'œuvre nécessairement nombreuse est dépouillée ici, non seulement de son salaire, mais de sa liberté même, au profit de maîtres qui n'arrivent pourtant pas à dominer les fluctuations du marché. Quel contraste avec la stabilité et l'individualisme du monde de la Fabrique à Saint-Gervais! Ne pourrait-on pas concilier – en se fiant au progrès et à ses promesses – la culture du coton et les droits de l'homme?

¹² JOHN NINET, *Dégénérescence du coton égyptien «Mako-Jumel»*, Paris, Libr. Fischbacher, 1887, p. 61.

Une occasion s'offre, en Égypte. Cette province turque se détache de l'Empire ottoman, sinon juridiquement, du moins par son développement moderne. Méhémet-Ali, tourné vers l'Europe industrialisée, favorise ce nouveau courant de commerce qui cherche sa voie entre les centres de consommation cotonnière et un domaine de production plus proche que les régions tropicales. Des essais d'acclimatation ont réussi aux bords du Nil, où la variété sélectionnée par le Français Jumel, en 1822, remplace avantageusement les cotons séculaires à fibres courtes. Le bénéfice pousse le Pacha à améliorer la qualité. Les agronomes occidentaux, dont il s'entoure, préconisent le «sea-island», supérieur par sa longue soie, sa finesse, la souplesse et le brillant de son duvet. Il en produit, les années 1826-1829, des quantités limitées, mais que Liverpool apprécie et baptise «Egyptian first quality»¹³.

Absorbé malheureusement par ses guerres contre le Sultan, Méhémet-Ali n'achète pas l'égreneuse Whitney, qu'on lui montre en 1832. Si la recherche scientifique inspire les experts qu'il engage, le Pacha, lui, court au plus pressé. Et pour obtenir un prix de revient minimum, il ordonne de substituer aux perfectionnements techniques coûteux les efforts physiques d'une paysannerie dont il dispose, comme il dispose de la terre. Ainsi l'esprit de suite manque, qui aurait pu retenir plus longtemps en Égypte les agriculteurs venus des célèbres plantations du Sud américain. Résultat, la récolte générale, après une montée dans les chiffres, baisse graduellement de 1836 à 1838¹⁴. A cette date, le «sea-island», salué dix ans auparavant, est complètement épuisé.

C'est à ce moment de l'évolution cotonnière en Égypte que John Ninet arrive. Il part de Genève en octobre 1839 et s'embarque à Marseille. Vraisemblablement, son engagement a eu lieu à travers ses relations américaines. Mais il ne faut pas oublier que l'in-

¹³ G. R. GLIDDON, *A memoir on the cotton of Egypt*, London, J. Madden, 1841, p. 36.

¹⁴ Cf. FRANÇOIS CHARLES-ROUX, *Le coton en Égypte*, Paris, Armand Colin, 1908, p. 42, un tableau reproduit de J. JULLIANY, *Essai sur le commerce de Marseille*, 1842.

dustrie textile de la Suisse s'alimentait aussi à Alexandrie et que les exportations suisses, cotonnades et indiennes, venaient de conquérir le marché égyptien. Elles le disputaient sérieusement aux tissus anglais, et répondaient mieux aux goûts de la population que les articles français.

Soit agronome, soit négociant, Ninet ne se lançait donc pas dans le vide. Son déplacement traduit même la coïncidence, dans l'histoire de l'Égypte moderne, entre la tendance à la monoculture¹⁵ et l'incursion des produits manufacturés européens : deux conséquences de la révolution industrielle. Les temps ne sont plus à l'autarcie, que Méhémet-Ali s'était obstiné à édifier durant un quart de siècle. A l'échelle du monde, l'échange devient irréversiblement la base d'une économie de transformation. Pour Ninet, vingt-quatre ans, l'horizon s'élargit et cette modification essentielle des rapports économiques augure, de part et d'autre de la Méditerranée, une ère de coopération grandiose, bénéfique à tous les partenaires.

Découvrir le fellah

Au Caire, Méhémet-Ali lui accorde deux audiences. Il l'interroge sur sa spécialité, avec précision. C'est que le Pacha, détenteur des monopoles de la production et du commerce, gère le pays comme une entreprise privée, dont il fixe les moindres détails. Il le charge de cultiver, dans le Delta, 2000 feddans de «sea-island» et le nomme, en même temps, superintendant du dépôt gouvernemental à Mansourah, où se déversent tous les fruits du travail de la région.

Le climat est plus agréable que sur les rives de la Savannah, mais l'asservissement semble le même. Afin d'assurer les soins nécessaires aux arbustes, Ninet se démène entre l'omnipotent propriétaire, les fellahs accablés de corvées, et les usines, très lacunaires. Certains symptômes botaniques l'inquiètent. Il tient à soumettre un échantillon de la récolte aux délégués des filatures

¹⁵ Pour le XX^e siècle, cf. la thèse de M. Y. EL-SARKI, *La monoculture du coton en Égypte et le développement économique*, Genève, Droz, 1964.

anglaises et des courtiers de coton à Liverpool et Manchester. La première année, ceux-ci relèvent une altération de la fibre originale; ensuite, avec une fibre moins longue encore, l'ensemble du «lint» constitue une bonne moyenne de sea-island égyptien, mieux prisée en tout cas que le Jumel.

Il faut soutenir une lutte acharnée contre tout indice de dégradation. En vain, cependant, les rapports anglais signalent au gouvernement du Pacha les défauts, évitables pour la plupart lors de la cueillette et de l'égrenage. Pire, l'administration interdit à Ninet lui-même d'en parler aux *cheikhs el-balad* (chefs des villages). Pourquoi ne pas vulgariser, plutôt, en traduction arabe, des instructions aussi utiles et «stimuler les efforts du paysan par l'attrait d'une récompense»?

«Parce que le vice-roi – répondra Ninet en 1887 – ainsi que ses successeurs, ombrageux de tout ce qui pouvait faire du fellah autre chose qu'une machine productive, moins bien traitée que le bétail de ferme, évitaient, avec soin, de relever l'indigène à ses propres yeux. Initier les populations agricoles aux avantages, comme aux secrets, d'une culture intelligente, eût été risquer d'ouvrir la porte à des idées incompatibles avec le genre d'esclavage politique et social dans lequel on les maintenait»¹⁶.

Ce problème l'a frappé, dès ses premiers pas. L'interprète qu'on lui donne, Mohammed effendi, un fils de fellah, rentrait de Paris, où il s'était distingué parmi les membres de la mission scolaire égyptienne au point d'achever ses études à l'École Normale¹⁷. Ninet reconnaît le symbole de l'Égypte renaissante dans cet intellectuel, relégué fâcheusement à un humble emploi au lieu de contribuer, dans toute la mesure de sa compétence, à la reconstruction urgente du pays. Il le recommande à Méhémet-Ali. Sans concevoir encore une action politique, Ninet va consolider cette jeune élite. De ceux qu'on place sous ses ordres, il forme des collaborateurs qualifiés, des «cadres» dirait-on aujourd'hui. Ayant simultanément appris leur langue, il trouve un précieux appui

¹⁶ J. NINET, *Dégénérescence du coton égyptien «Mako-Jumel»*, op. cit., p. 22.

¹⁷ Cf. «Les missions scolaires», in A. LOUCA, *Voyageurs et écrivains égyptiens en France au XIX^e siècle*, Paris, Didier, 1970, pp. 31-117.

pratique dans la connaissance traditionnelle qu'ils ont des comportements de leur sol au gré des saisons.

Le genre et l'étendue de ses activités professionnelles lui dévoilent brutalement la structure ethnique et sociale de l'Égypte de Méhémet-Ali. Au premier plan, le fellah. Cultiver du coton, c'est vivre le labeur quotidien du paysan. Parti à la poursuite de la productivité, notre agronome découvre une présence humaine. Celle qui se cache pour s'accrocher aux plus fortes racines de l'existence.

Un leitmotiv – «pays nilotique», «peuple nilotique» – exprimera, dans la terminologie de John Ninet, son émerveillement sans fin devant la fidélité du vieux fleuve, toujours générateur d'une terre qui renferme le destin de l'homme, depuis sa plus haute civilisation. Hérodote avait défini l'Égypte comme un don du Nil. Mais concrètement, en s'incorporant au paysage rural, à ces champs de coton où convergent valeurs économiques, relations sociales, efforts et souffrances, traditions agricoles, morales et même spirituelles, Ninet touche les fondements de la personnalité du fellah. Il y a là une permanence historique. Annonce-t-il dans un village, en 1839, pendant la guerre de Syrie, l'approche des racoleurs du Pacha, le village entier disparaît, hommes, bêtes et provisions, l'espace d'une nuit. Signe d'énergie, que seul un initié comprend, car le fellah, comme le Nil, se replie sur sa propre vitalité (lettre 70).

Des liens de profonde sympathie, noués dans la communauté du travail et de l'habitation, attacheront de plus en plus étroitement John Ninet à ces êtres, dont il admire l'endurance et les solides qualités inhibées, qu'une confiance mutuelle met à jour. Pour les soulager, il déploie sa médiation entre leur misère et l'autorité du vice-roi. Il s'improvise médecin et traite leurs maux d'après la méthode homéopathique. Attentif à leurs plaintes, il devine leurs réactions, il adhère à leur mentalité. Ce Genevois, qui passera finalement quarante-trois ans aux bords du Nil, appellera l'Égypte, à juste titre, sa seconde patrie.

Le boom du coton

Ninet arrive en Égypte assez tôt pour connaître le centralisme du pouvoir de l'État, tel que l'incarnait Méhémet-Ali: une des-

potique synthèse du féodalisme et du capitalisme. Il se trouve même associé à ce système, dans le secteur primordial de l'agriculture. L'absence de la propriété privée des terres ne lui laissait alors aucun choix¹⁸.

Mais Méhémet-Ali se débat. Après avoir ignoré, sous différents prétextes, le principe de la «liberté commerciale» stipulé dans les traités anglo-turcs de 1818 et 1838, il doit se soumettre aux adjonctions du traité de Londres (1840), qui brisent le monopole. Au sujet du coton seulement, sa ressource principale, il tergiverse encore. Il tâche de maintenir un prix rémunérateur, au moyen d'enchères fictives. La récolte de 1843 sera enfin libre. Ainsi, les cinq ans que Ninet passe au service de Méhémet-Ali sont ceux de la dernière bataille économique du vieux Pacha.

Dès que s'annonce la liberté du marché, John Ninet, sur place, descend dans la lice. Son mariage à Alexandrie (1841) avec une jeune grecque originaire de Smyrne¹⁹, en le rapprochant de la métropole turque, l'introduit surtout dans la puissante colonie grecque d'Alexandrie. Là, des négociants aussi riches que Tossitza et Zizinia, qui avaient des attaches à Marseille et à Londres, servaient de banquiers à Méhémet-Ali et lui avançaient parfois, contre la cession de la récolte de coton, le montant du tribut annuel qu'il devait expédier à Constantinople²⁰. L'un et l'autre jouent le rôle de consul, le premier pour la Grèce, le second pour la Belgique. Avec le second, Ninet collabore déjà, en qualité de secrétaire chancelier. Et à leur exemple – car ils sont parmi les premiers étrangers à qui le Pacha concède l'exploitation de vastes terrains (1839)²¹ – Ninet obtient la jouissance de Solimanieh, dans

¹⁸ Cf. GABRIEL BAER, *A history of landownership in modern Egypt, 1800–1950*, London, Oxford Univ. Press, 1962.

¹⁹ A.G.: EC Genève, Mariages, vol. 46, n° 152. – Cf. dans les minutes d'André Jourdan, notaire, 19 jan. 1852, n° 22, l'original de l'acte de mariage, en grec, et sa traduction française par E. A. Bétant, Principal du Collège.

²⁰ ATHANASE G. POLITIS, *L'hellénisme et l'Égypte moderne*, Paris, Alcan, 1929–1930, 2 vol.

²¹ A.E.: Correspondance commerciale, vol. 28, f. 292–293, 339–340, Alexandrie, 20 sept. 1839, Crochelet au duc de Dalmatie.

la province de Charkieh. Il la cultive pour son propre compte de 1843 à 1854.

Ses atouts ont augmenté: enraciné dans le Delta du Nil, il correspond avec les industriels anglais, et son appartenance au monde consulaire facilite ses transactions. Le nouveau vice-roi, Abbas Pacha (1848–1854), le charge à son tour de fournir les semences de coton pour le domaine d'el-Wady (site où, 30 ans après, les troupes britanniques écraseront l'armée égyptienne).

L'infrastructure du pays se développe en même temps: aux canaux d'irrigation, aux travaux des Saint-Simoniens sous Méhémet-Ali²², s'ajoute le chemin de fer Alexandrie-Le Caire (1851). Les réticences d'Abbas dressent néanmoins une digue contre l'affluence européenne au delà de ces deux villes²³. Mais Saïd Pacha, son successeur débonnaire, ouvre les portes. Il suffit de rappeler l'illustre concession que celui-ci accorde, dès son avènement (1854), à son ami d'enfance Ferdinand de Lesseps pour le percement du canal de Suez. Plus de dirigisme économique. La propriété des terres est autorisée et certains octrois sont abolis, qui entravaient la vente et le transport des produits agricoles. Dans ce climat de la liberté d'entreprise, Ninet va «rationaliser» ses plantations. L'indolence de l'administration ne saurait arrêter son élan: il retourne à Savannah, en 1855, importe l'égreneuse moderne Mac-Arthy et la fait adapter aux besoins de l'Orient turc – ce qui lui vaut une décoration du Sultan.

Eclate la guerre de Sécession (1861–1865). Les filatures européennes – Lancashire en tête – sont soudain privées du coton américain. Fort d'une expérience de vingt ans, Ninet scrute l'horizon et avise de planifier la consommation d'après la production possible dans les autres continents. La première de ses études sur la crise, publiées par la *Revue des Deux Mondes*²⁴, prédit en 1861 la «disette du coton», que ne semblent pas craindre une presse

²² Cf. M.-S. SFIA, «Les Saint-Simoniens et l'Orient», in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. L, janv.–juin 1971, pp. 63–82.

²³ PAUL MERRUAU, *L'Égypte contemporaine, de Méhémet-Ali à Saïd Pacha, 1840–1857*, Paris, Didier, 1858, p. 72.

²⁴ 1^{er} mars 1861, pp. 196–222; 15 juillet 1866, pp. 350–376; 15 nov. 1869, pp. 343–359; 1^{er} déc. 1875, pp. 577–596.

anglaise trop optimiste et une presse française encore silencieuse. Toutes les variétés de coton sont proposées et tous les pays présentés, sans parti pris – de la côte occidentale d’Afrique et de l’Algérie jusqu’à l’Anatolie, la Syrie, les Indes, la Chine et l’Australie – chacun selon ses aptitudes et ses moyens. On reconnaît, sous la plume de Ninet, l’orientation de Montesquieu. Mais il insiste sur le droit au développement, droit naturel des terres et des hommes. Sa protestation contre un éditorialiste anglais prévoit, vingt et un ans avant sa date, l’occupation britannique qui transformera l’Egypte en une ferme à coton :

«Le *Times* du 21 janvier 1861 reproduit un article de l’*Economist* : l’auteur met arbitrairement la main sur la récolte de l’Egypte. Et pourquoi les produits des bords du Nil seraient-ils réservés exclusivement à l’Angleterre ? Appuiera-t-on cette nouvelle théorie «free tradist» de canons Armstrong ou de beaux écus comptants ? Ces raisonnements égoïstes appartiennent à une époque passée, il pourrait même paraître impertinent de les ressusciter, surtout lorsqu’on prêche l’abolition des monopoles. Y en a-t-il un plus odieux que celui qui s’arroge l’omnipotence, quel que soit son pavillon ? »²⁵

En tout cas, dans l’Egypte propice, la situation économique rebondit : les exportations cotonnières passent, en quatre ans, d’un million et demi de livres sterling à 14 millions (de 15 talaris, le quintal atteint 54). Pour Ninet, à l’opposé des historiens que pareils chiffres éblouissent, cet essor consacre le malheur de l’Egypte. Et non seulement à long terme du fait que le pays, au préjudice de son développement industriel, se voue désormais à une monoculture dépendante de l’industrie étrangère et qui soumet le cultivateur aux cours des bourses occidentales ; mais les années du «boom» elles-mêmes s’avèrent une dure épreuve. Les ayant vécues en planteur actif, Ninet énumère les ravages :

«Cette production forcée et anormale, à laquelle tout fut sacrifié, au lieu d’enrichir le pays, attira sur lui une succession de fléaux. On fut d’abord menacé de la famine, et, chose inouïe dans la fertile vallée du Nil, il fallut demander à l’étranger les grains

²⁵ *Rev. des Deux Mondes*, 1^{er} mars 1861, p. 208.

et les farines pour nourrir bêtes et gens [...]. Les bestiaux commencèrent à dépérir; on n'en exigea pas pour cela moins de besogne, au contraire. Outre les labourages, on les attelait aux puits à roues, ou *sakiés*, qui fournissaient l'eau d'arrosage. [...] Une épizootie se déclara [...]. A défaut de bêtes, on recourut à des machines à vapeur. L'Angleterre s'empressa d'envoyer divers modèles de locomobiles et de pompes. [...] On n'avait ni mécaniciens, ni chauffeurs, ni ateliers de réparation. Des mécaniciens, il en vint un peu de partout; les neuf dixièmes ne savaient pas donner un coup de lime. On peut se figurer ce que devaient devenir les machines [...]. Il faut ajouter que l'on ne pouvait pas toujours se procurer du combustible, même en le payant à des prix excessifs. [...] Rien néanmoins ne découragea les fellahs. Il n'était pas rare d'en voir s'atteler à la charrue ou au manège d'un puits à roue et faire office de bêtes de somme. Ni la famine, ni l'épizootie, ni la désastreuse expérience des machines à vapeur, ni deux inondations manquées du Nil, l'une trop forte, qui submergea et ravina les terres, l'autre trop faible, qui les laissa arides, rien ne déconcerta ces travailleurs acharnés.»²⁶

L'argent, trop vite gagné, se dissipait aussi promptement. Au lieu d'encourager les investissements en matériels et techniques favorables au développement, la thésaurisation du vice-roi, d'une part, l'incursion des pacotilles et de la spéculation européennes, d'autre part, absorbent le numéraire. Le paysan, «après avoir satisfait quelques fantaisies puérides et ruineuses, se trouvait plus pauvre qu'auparavant, dans un milieu où le prix de toute chose avait quadruplé»²⁷.

Nouvelle calamité, l'usure – interdite, en principe, dans l'Islam²⁸ – s'empare de la campagne, où pénètrent marchands levantins et européens à la chasse de balles de coton. Le taux d'intérêt monte jusqu'à 60%. Démuni, le fellah cesse de payer. Tel est le cycle

²⁶ J. NINET, «La culture du coton en Egypte et aux Indes. Le travail libre aux Etats-Unis», in *Rev. des Deux Mondes*, 15 juillet 1866, pp. 350-376; cf. pp. 352-355.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Cf., sur ce problème, l'ouvrage de MAXIME RODINSON, *Islam et capitalisme*, Paris, Ed. du Seuil, 1966.

colonial du «commerce forcé»²⁹. Ismaïl Pacha, qui succède à son oncle Saïd au milieu de cette effervescence (1863), en tire parti. Il «offrit – rapporte Ninet – de payer toutes les créances couvertes par de bonnes hypothèques en se substituant sans autre forme de procès au lieu et place des propriétaires. Ainsi fut fait, et les malheureux débiteurs se trouvèrent débarrassés du même coup de leur dette et de leur terre. Pour la plupart des fellahs, c'est en définitive le résultat le plus clair qui a été retiré de ces brillantes campagnes cotonnières.»³⁰

Les dessous des opérations financières

L'histoire des dettes qui sévissent à plusieurs niveaux forme dès lors la trame de l'histoire égyptienne. Rien n'en échappera à Ninet. Il y est mêlé doublement : sur le plan local – nous l'avons vu – comme cultivateur ; et sur le plan international, comme importateur-exportateur, maintenant «fondé de pouvoir spécial» de la maison Popolani frères.

André Popolani, consul du Portugal depuis 1838, était un des plus respectables négociants grecs d'Alexandrie, avec lesquels

²⁹ Dans son ouvrage, *Der moderne Kapitalismus* (Leipzig, 1902), WERNER SOMBART définit le «commerce forcé» comme «procédure de ruse ou de violence par laquelle un individu sans jugement ou sans volonté se trouve, sous prétexte d'échange apparemment volontaire, dépouillé sans contrepartie d'objets de valeur». Commentaire de WILHELM E. MÜHLMANN, *Messianismes révolutionnaires du tiers monde*, Paris, Gallimard, 1968, pp. 282-283 : «En un sens, cette notion recouvre tout échange entre Européens et indigènes, au moins dans les débuts et tout au long du processus de mise en place de l'économie coloniale. La situation coloniale primitive comporte un privilège flagrant pour les Européens. Le trafiquant (ou le colon) blanc dispose du monopole de l'offre et de la demande, il dispose donc tout simplement de l'indigène. Il connaît les prix du marché, les procédures de comptabilité, il peut enregistrer des dettes fictives que l'indigène analphabète ne pourra contester. Les trafiquants peuvent former un cartel et se partager le marché indigène : sortir de ce cercle vicieux économique est impossible.»

³⁰ *Rev. des Deux Mondes*, 15 juillet 1866, p. 355.

Méhémet-Ali traitait ses affaires, de gré à gré. Son frère cadet Etienne, son vice-consul également³¹, en épousant la fille aînée de John Ninet (1862), vient de placer pratiquement dans les mains de celui-ci et le négoce de la famille et le consulat portugais. Caractère entreprenant, Ninet préfère l'action à l'embaras des titres officiels. Il se déplace entre la province, Alexandrie et l'Europe. Tenu au courant des conjonctures, il dispose d'informations confidentielles susceptibles de prémunir ses projets contre les pièges de puissants opportunistes³².

Touchant différents domaines, ses constatations chiffrées et datées se multiplient. Elles dépassent la marche de la maison Popolani et rejoignent celle d'une histoire plus générale. Il apprend, par exemple, d'André Poplani, «ami intime d'enfance de Saïd Pacha» – non moins favori que Ferdinand de Lesseps, mais très modéré – les secrets du premier emprunt que ce vice-roi, au nom de l'Égypte, allait contracter en Europe: Popolani, intermédiaire pour cette opération d'une banque anglaise, a été évincé par la complicité de deux courtisans, Nubar et Draneht³³. Les propres initiatives de Ninet, se heurtant bientôt aux abus du Pacha, donneront lieu à plus d'un procès. Celui que John Ninet intente finalement contre le khédive Ismaïl en personne dure quelques années³⁴. Au rythme tortueux des procédures, les dossiers se gonflent. De quoi alimenter une série de brochures:

Les mille pertuis des finances du khédive et les banques en Égypte par Sidi Lokman El-Hakim (1873), *Les créanciers du khédive et la réforme judiciaire en Égypte* par un ancien membre du corps consulaire en Orient (1874), *Lettre au Très-Honorable G. Goschen délégué officieux de quelques créanciers du Dualisme khédivial auprès*

³¹ ANTONIO VALDEZ, *Anuario portuguez, historico, biographico e diplomatico*, Lisboa, Typographia da Revista Universal, 1855, p. 106.

³² Cf. DAVID S. LANDES, *Bankers and Pashas. International finance and economic imperialism in Egypt*, London, Heinemann, 1958.

³³ J. NINET, *M. Nubar, révélations opportunes sur l'imbroglie égyptien*, Genève, J. Sandoz, 1879, p. 13.

³⁴ *Mémoire justificatif avec documents à l'appui dans la cause de John Ninet, citoyen suisse, contre le khédive d'Égypte et la succession de feu E. Lavison, collectivement responsables*, Berne, Impr. J.-A. Weingart, 1874.

de *S. A. Ismaël Pacha* par Wâhed (1877), *Deuxième lettre au même* (1878), *M. Nubar, révélations opportunes sur l'imbroglio égyptien* (1879), *Coupon et créanciers égyptiens à la prochaine conférence de Londres, comédie diplomatique en un acte* (1886), etc. Autant de documents que l'économiste, à la recherche de la percée financière de l'Europe au Proche-Orient pendant le XIX^e siècle, consultera avec profit. Ils recourent, développent ou rectifient les correspondances des ministères européens des Affaires étrangères. Ils constituent un complément appréciable à ces archives, car l'auteur puise à des sources locales inaccessibles au simple consul, il expose des faits, des bilans, des combinaisons, sous l'angle de l'expérience et, souvent, avec toute l'assurance de l'anonymat.

Nous avons là un tableau réaliste de ce que fut la vie économique de l'Égypte, depuis son entrée dans le circuit international. Nous comprenons le jeu, de plus en plus complexe, des spéculations commerciales, industrielles, financières, attachées au facteur agricole régional et à la mise en place d'une infrastructure nationale, parallèlement aux besoins d'expansion du capital européen. Nous détectons nombre d'aventuriers que la démographie européenne excédentaire pousse vers cette rive de la Méditerranée, en même temps que les crédits de la haute banque, les uns et les autres sous la protection des Capitulations et de la juridiction consulaire. Derrière les contrats, les traités, les firmans, les projets de réforme, apparaissent les intérêts particuliers les moins avoués. Autour d'Ismail, finances et politique s'enchevêtrent et resserrent progressivement leur étreinte. Ses extravagances, ainsi que les exactions des créanciers, achèvent d'hypothéquer, non seulement les ressources du pays, mais son indépendance.

Une histoire en creux: les dettes

Rappelons brièvement ces dettes, sur lesquelles se cristallise la «question d'Égypte». Les lettres de Ninet y reviennent fréquemment.

La première, amorcée par l'intermédiaire de Popolani, remonte

à 1862. Saïd accepte l'offre d'Oppenheim (£ 3 millions, à 8 %) pour combler un ancien déficit, soudain aggravé par l'énorme part qu'il prend, sur l'insistance de Ferdinand de Lesseps, dans le financement des travaux du Canal³⁵. «Mettre à la charge du vice-roi d'Égypte 44 % du capital social d'une société dite *universelle* qui devait être formée par les *capitiaux libres* de l'Europe, c'était pousser Saïd sur la pente fatale des emprunts»³⁶.

Ismaïl profite du précédent. Principal propriétaire terrien, séduit par le «boom» du coton et voulant accroître ses récoltes, il retire la nombreuse main-d'œuvre dont il a besoin à de Lesseps – sous le prétexte humanitaire de supprimer la corvée. En effet, des contingents de 50 à 80 mille travailleurs par an creusaient le Canal. Il conteste aussi la cession des terrains. Un arbitrage de Napoléon III (1864) impose au gouvernement égyptien, entre autres clauses, de verser à la Compagnie une indemnité de £ 3 millions. Un emprunt s'ensuit (£ 5 millions à 7 %), signé avec Oppenheim et garanti par les revenus de trois provinces du Delta.

Une cascade de nouveaux emprunts, en quelques années, obère le trésor. Motifs de l'endettement? Travaux publics certes, mais expéditions militaires, augmentation du tribut annuel dû au Sultan, qui a élevé Ismaïl au rang de *khédive* (1867), l'achat par celui-ci des propriétés de son oncle Halim et de son frère Mustafa Fazil, deux héritiers présomptifs du trône, qu'il arrive à éliminer en faveur de son fils Tewfik, au prix exorbitant d'un firman spécial abolissant le séniorat (1866), sans compter, chemin faisant, la corruption nécessaire de hauts fonctionnaires turcs, d'agents et

³⁵ Des 400 000 actions lancées (à 500 Fr.), la France achète 207 111; l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, les États-Unis refusent les 85 506 qui leur sont réservées; l'Espagne et la Hollande ne prennent que 3%. Saïd doit acheter les 96 517 réservées à la Turquie et le solde. Cf. F. CHARLES-ROUX, «Le capital français en Égypte», in *L'Égypte contemporaine*, II (1911), n° 8, pp. 466–67; et FÉLIX PONTEIL, *La Méditerranée et les puissances depuis l'ouverture jusqu'à la nationalisation du Canal de Suez*, Paris, Payot, 1964.

³⁶ M. SABRY, *L'empire égyptien sous Ismaïl et l'ingérence anglo-française, 1863–1879*, Paris, Geuthner, 1934, p. 70. – Cf. DAVID S. LANDES, *Bankers and Pashas*, pp. 110–118. – JEAN DUCRUET, *Les capitaux européens au Proche-Orient*, Paris, P.U.F., 1964, pp. 21–23.

de publicistes dans plusieurs capitales³⁷ et le poste permanent des « menus plaisirs »³⁸.

Les dettes elles-mêmes sont source de dettes: les emprunts à long terme engendrent, pour leur service, une catégorie d'emprunts ou « avances », désignée sous le nom de dette « flottante », à court terme (d'un mois à 18 mois, intérêts de 12% à 25%). Destiné, en 1868, à consolider cette dette flottante (qui atteint environ £ 10 millions), un nouvel emprunt Oppenheim – de presque £ 12 millions pour un produit réel de 7 millions! – dévie négligemment vers des dépenses superflues, dont les fêtes fabuleuses de l'inauguration du Canal de Suez (1869).

En vain le Sultan interdit au khédivé tout emprunt en pays étranger (1869); celui-ci saura reconquérir, par l'or même, la grâce de son suzerain, pour contracter, en 1873, le plus ruineux des emprunts (d'un montant nominal de £ 32 millions, il touche 20 millions). En attendant, pendant les années maigres, il a saigné l'Égypte à blanc. Témoin, la loi de la *Moukabalah* (1871), imaginée par le ministre Ismaïl Saddik dit el-Moufattich: moyennant le paiement forfaitaire de 6 annuités anticipées de l'impôt foncier, le propriétaire jouit d'une réduction à perpétuité de 50% sur cet impôt. Au bout de 8 emprunts, l'Égypte de 1873 – dixième année du règne d'Ismaïl – est grevée de £ 68 millions (avec produit réel de 46 millions, et des annuités de 6 millions).

Devant l'impossibilité d'obtenir encore un crédit quelconque – les cours des valeurs orientales s'étaient effondrés sur les bourses d'Europe à la suite de la banqueroute ottomane (octobre 1875) – le khédivé, aux abois, met en vente la part de l'Égypte dans les actions du Canal de Suez³⁹. On sait comment le premier ministre de la reine Victoria, Disraëli, emporte le lot (novembre 1875), sans

³⁷ Cf. la correspondance d'Abraham pacha, agent d'Ismaïl à Constantinople, que cite abondamment PIERRE CRABITÈS, *Ismaïl the maligned Khedive*, London, G. Routledge, 1933.

³⁸ Cf. « Finances et menus plaisirs », in J. NINET, *Au pays des khédivés*, Genève, Impr. Schira, 1890, pp. 276–314.

³⁹ Les 176 602 actions, soit près de la moitié du capital de la Compagnie.

s'attarder à consulter le parlement, pour la somme dérisoire de £ 4 millions, fournie par les Rothschild⁴⁰. Acte décisif, car les gouvernements européens, officiellement, marquent leur intérêt pour les finances khédiviales, et non plus les seuls banquiers, à titre privé.

Ceux-ci, d'abord, s'appellent Dervieu, Oppenheim, Frühling & Goschen, éléments d'un réseau international solidaire⁴¹, que rejoignent bientôt, la voie pour le Proche-Orient étant frayée, des banques d'affaires et des banques de dépôts, qui se spécialisent dans les concessions d'emprunt à l'étranger. Cette formule d'établissements a été suscitée, vers 1865, par la spéculation d'épargnants européens⁴², auxquels une publicité tapageuse offrait l'appât de gros intérêts (l'Anglo-Egyptian Bank, la Banque Austro-Egyptienne, la Banque Franco-Egyptienne, etc.). Pour émettre un seul emprunt, plusieurs de ces maisons se liguèrent en un syndicat. Et sur les placements égyptiens, ces groupes financiers s'acharnent maintenant, car ils sont à la fois «intermédiaires vendeurs d'obligations au public européen, fournisseurs d'argent frais à court terme et détenteurs de stocks de titres d'Etat»⁴³. Leur pression sur leurs gouvernements respectifs augmente sans cesse. De son côté, la grande politique se saisit volontiers de l'argument financier⁴⁴. Aussi la dette égyptienne deviendra-t-elle une véritable institution internationale,

⁴⁰ Cet investissement rapportera à l'Angleterre, de 1876 à 1932, plus de £ 43 millions, remarque ANGELO SAMMARCO, *Les règnes de 'Abbas, de Saïd et d'Ismail (1848-1879) avec un aperçu de l'histoire du Canal de Suez*, Rome, Istituto poligrafico dello Stato, 1935, p. 326. — Cf. CHARLES LESAGE, *L'invasion anglaise en Egypte, l'achat des actions de Suez (novembre 1875)*, Paris, Plon, 1906. — THEODORE ROTHSTEIN, *Egypt's ruin, a financial and administrative record*, London, A.C. Fifield, 1910, pp. 8-9.

⁴¹ LANDES, *op. cit.*, pp. 16-40.

⁴² JEAN BOUVIER, «Les intérêts financiers et la question d'Egypte (1875-1876)», in *Histoire économique et histoire sociale*, Genève, Droz, 1968, pp. 241-269, ici pp. 243-44.

⁴³ *Ibid.*, p. 242.

⁴⁴ Tendance latente, dès le premier emprunt de Saïd. «La Porte adressa bien une lettre au vice-roi pour s'opposer à un emprunt qui manifestait une indépendance financière que ne prévoyaient pas les firmans, mais sur l'intervention des puissances elle retira ses objections». DUCRUET, *op. cit.*, p. 23.

au sein de laquelle délégués des créanciers et délégués des puissances se confondent⁴⁵.

La double aliénation

C'est chose faite, en 1876. Après la «mission d'information» de Cave, envoyée par Disraëli⁴⁶, et celle du Français Outrey, le khédivé, en suspendant le paiement des intérêts des bons du Trésor, précipite la création du contrôle financier européen : une Caisse de la Dette publique se constitue, gérée par des commissaires français, anglais, italien, autrichien, plus tard russe et allemand. De la part du grand syndicat, deux négociateurs, Goschen et Joubert⁴⁷, exigent l'établissement d'une dette «unifiée» de £ 59 millions et une dette «priviligée» de £ 17 millions, amortissables en 65 ans (c'est-à-dire perpétuées jusqu'en 1941), avec des annuités de £ 6 millions, alors que le revenu annuel de l'Égypte était estimé à £ 10 millions. Par la nomination consécutive de deux Contrôleurs généraux, l'un, anglais, pour les recettes, l'autre, français, pour les dépenses, s'instaure le régime du *condominium*. Aux mains étrangères passent les chemins de fer et le port d'Alexandrie.

Les revenus nationaux de ces deux entreprises, auxquels s'ajoutent ceux tirés de l'exploitation abusive des contribuables, ne suffisent pas au service de la dette. Le rapport d'une Commis-

⁴⁵ Evelyn Baring, par exemple, fils d'un riche banquier de la Cité de Londres, commissaire à la «Caisse de la dette publique», n'a pas été nommé par le gouvernement britannique, mais par les «bondholders». Il sera néanmoins Contrôleur général des finances égyptiennes, puis, sous le nom plus célèbre de lord Cromer, l'inflexible gouverneur de l'Égypte occupée : 1883-1907. Cf. AFAF LUTFI EL-SAYED, *Egypt and Cromer. A study in Anglo-Egyptian relations*, London, John Murray, 1968.

⁴⁶ Cf. JACQUES TAGHER, «La première intervention de l'Angleterre dans les affaires intérieures de l'Égypte, ou les dessous de la mission Cave», in *Cah. d'hist. égyptienne*, IV (1952), pp. 205-222.

⁴⁷ George Goschen : ancien ministre britannique, familialement lié à la banque Frühling & Goschen, responsable des emprunts de 1862, 1864, 1865, 1867. — Edmond Joubert : un des fondateurs de la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui avait fait de nombreuses avances sur les titres de la dette consolidée.

sion d'enquête internationale, présidée par Ferdinand de Lesseps, condamne l'administration khédiviale et prélude ainsi au «ministère européen», que forme Nubar pacha (28 août 1878). Y détiennent effectivement le pouvoir un Anglais, Rivers Wilson, nommé ministre des finances, et un Français, de Blignières, nommé ministre des travaux publics. L'intervention financière se transforme en intervention politique: une étape est franchie dans l'escalade de l'impérialisme.

Ninet ressent, avec le fellah, la double aliénation de l'Égypte. C'est en fin de compte le fellah, le vrai producteur, qui doit acquitter ces dettes interminables. Les agents du fisc le martyrisent, mais les provinces elles-mêmes sont mises en gages. A la tyrannie du khédive se superpose donc l'arbitraire de l'Europe. L'injustice, à tous les échelons, semble institutionalisée. Ninet en dévoile le mécanisme aux yeux de ses concitoyens d'Occident:

«Vous – écrit-il – qui vous révolteriez rouges, en France, en Angleterre, partout, à l'idée seule d'une taxe injuste, non consentie, c'est-à-dire, que vous n'auriez pas votée, vous-mêmes, collectivement [...] avez-vous une idée du mode égyptien de décréter, de répartir, de lever l'impôt, que le contribuable ne connaît jamais ni d'époque, ni de nom, ni de quotité? Le khédive demande, exige, cela suffit. La courbache s'agite, coupe l'air en sifflant. Il faut payer ou être battu à sang. Après quoi la prison. On saisit «ce qu'il y a», sans forme ni procès, le maigre cheptel et tout. On vend, à vil prix, la vache unique, le buffle, le pauvre bétail, qu'achètent d'avidés spéculateurs. Les enfants pleurent, les familles gémissent...

«Mais qu'ont de commun ces lamentations exotiques avec les doux, les gros dividendes! Elles ne franchissent pas les mers. On ne les entend même pas sur les bords du Nil, où les officiels stipendiés se gardent bien de les enregistrer. Ne comprend-on pas qu'en traitant avec le vice-roi, spoliateur historique de l'Égypte moderne, on élève les crimes les plus honteux à la hauteur de vertus politiques? [...] Alors pourquoi s'étonner de l'éruption regrettable des trésors de haine accumulés dans le cœur des malheureux placés au bas de l'échelle sociale!»⁴⁸

⁴⁸ J. NINET, *M. Nubar*, pp. 59, 62.

Genèse d'un mouvement national

La campagne – dont Ninet a connu la vie silencieuse – se réveille. Elle est sourdement travaillée par la seconde génération de ses enfants instruits en Europe, comme Mohammed effendi, ou dans les écoles du pays, qui se sont multipliées.

Les jeunes intellectuels, nourris des ouvrages ou des traductions de Tahtâwi – un jeune cheikh d'al-Azhar converti au modernisme à Paris, où il put assister à la révolution de 1830 – prennent conscience de leur personnalité, de leur place dans le passé et dans l'avenir⁴⁹. Professeurs, ingénieurs, médecins, fonctionnaires, parfois gouverneurs de provinces, ils forment une bourgeoisie citadine éclairée, réduite cependant à une irritante infériorité vis-à-vis de l'aristocratie turco-circassienne, appui du khédivé. Ils ont des journaux et des sociétés savantes. Dans le cadre de cette évolution culturelle et sociale, s'inscrit leur pensée politique libérale.

Ismaïl contourne plutôt leurs aspirations, en créant une docile Chambre des Délégués (1866) dont les 75 membres, ne devant appartenir ni à l'armée ni à la fonction publique, comptent principalement parmi les notables de villages. Chambre de parade, dans l'esprit d'Ismaïl, qui voulait montrer à l'Europe les attributs d'un prince moderne, gagner la confiance des bailleurs de fonds et faire pièce au Sultan, elle a été, malgré son maigre mandat d'assemblée consultative, un premier apprentissage de la vie parlementaire. A partir de la crise politico-financière de 1876, elle sortira de son incapacité, pour manifester toutes les solidarités du mouvement national parvenu à maturité et dont elle devient l'enjeu.

Ninet voit surgir de la couche paysanne, parallèlement, une nouvelle force : l'armée. C'est l'imprudent Saïd Pacha qui avait ouvert les hauts grades aux fils de fellahs – promotion qu'Ismaïl freine en réservant le commandement et les faveurs aux seuls officiers turcs et circassiens. Le colonel Arabi, par exemple, un brave villageois de la Charkieh si familière à Ninet, reste colonel pendant les 16 ans du règne d'Ismaïl. Ses camarades, Ali Fahmi, Abdel

⁴⁹ Sur Rifâ'a al-Tahtâwi et son rôle d'intermédiaire entre deux civilisations, cf. A. LOUCA, *Voyageurs...*, *op. cit.*, pp. 55-74.

Al, Roubi, etc., partagent la même amertume. Ils forment un groupe clandestin, au lendemain de la désastreuse campagne d'Abyssinie (1876), où la corruption et l'inconséquence des généraux turcs ont sacrifié des régiments entiers d'Égyptiens. D'Ali al-Roubi, la présidence des officiers aigris passe à Arabi.

Le mécontentement, de toutes parts, fermente à l'ombre des sociétés secrètes. Elles se diversifient, puis communiquent et fusionnent. Dans quelle mesure Ninet en est-il l'animateur et l'agent de liaison? Il a fait partie, sans aucun doute, des premières cellules, déjà au temps de Saïd. Nul chrétien avant lui n'a été introduit dans cette loge archaïque de franc-maçonnerie, qu'il décrira plus tard, loge exclusivement musulmane et d'inspiration asiatique. Il y rencontre le jeune cheikh Senoussi, le futur apôtre du nationalisme religieux en Afrique du Nord⁵⁰. Par réaction aux trahisons des autorités politiques à l'égard de la *umma* – la communauté des croyants – on invoque l'idéal de l'Islam primitif, source de socialisme et de fraternité universelle⁵¹. C'est bien la fidélité à ces fondements spirituels d'un réformisme tolérant, prêchés dès le début, qui marquera le mouvement. Elle vaudra à Arabi la réputation de faiblesse et au cheikh Mohammed Abduh – cet autre fellah révolté – les reproches de l'illustre Jamal al-Din, dit l'Afghan, qui a agité dans tout l'Orient l'opinion des collectivités musulmanes. Ninet

⁵⁰ Le jeune Senoussi (1844–1901) fréquentait alors au Caire l'université d'al-Azhar, avant de succéder à son père, Mohammed ibn Ali el-Senoussi (1791–1859), fondateur de la confrérie qui porte son nom. Il s'agit d'un mouvement religieux et politique, établi dans l'oasis de Jaghboub, et groupant la majorité des bédouins de Cyrénaïque, à travers un réseau de loges ou *zâwiya*, centres de services publics et de piété musulmane. – Cf. *Encyclopédie de l'Islam*, Leyde, Brill, 1^{re} éd., IV, pp. 160–161; D. S. MARGOLIOUTH, «Sanusi», *Enc. of religion and ethics*, Edinburgh, Clark, 1920, XI, pp. 194–196; M. FOUAD CHOUKRI, *Al-Senoussiya dîn wa dawla* (La S., religion et Etat), Le Caire, al-Nahda, 1948; E. E. EVANS-PRITCHARD, *The Sanusi of Cyrenaica*, Oxford, Clarendon Press, 1949; 'ALLÂL AL-FÂSSI, *Al-harakât al-istiqlâliya fî al-Maghrib al-'arabî*, Le Caire, 1948 (tr. angl.: *The independence movements in Arab North Africa*, par H. Z. Nuseibeh, Washington, 1954).

⁵¹ Sur ce phénomène, cf. l'essai de MÜHLMANN, *Messianismes révolutionnaires du tiers monde*, *op. cit.*

écoute ce dernier personnage haranguer non seulement les azharistes au Caire mais aussi les habitants de Mansourah (lettre 4). Il l'appelle «mon ami Jamal al-Din». Et jusque dans les murs de la prison, où on le détiendra en 1882 avec les «rebelles», Ninet côtoie Mohammed Abduh⁵².

Bref, à travers le vaste réseau de ses amitiés dans la population, John Ninet est inséparable de cette Égypte clandestine, en plein devenir.

Mutinerie ou mutation?

Nous sommes en 1879. L'opposition bourdonne. Partout où il circule, Ninet distribue la feuille satirique censurée, *Abou-Naddara*, que le journaliste Sanua, exilé à Paris, rédige en arabe vulgaire et illustre de grosses caricatures au goût des paysans⁵³. Dans la solitude d'une banlieue du Caire, à Héliouan, il rejoint un groupe discret de dignitaires et de propriétaires terriens, dont Chérif pacha, Sultan pacha, Omar Loutfi pacha et Ragheb pacha. Là se rendent aussi des notables de la Chambre, Arabi et quelques officiers, parfois Mohammed Abduh ou d'autres disciples de Jamal al-Din. Tous se concertent sur la dégradation de la situation et sur un programme d'action. Ninet leur explique les rouages institutionnels d'une république et propose, chaque fois, une formulation démocratique de leurs revendications.

Ismail, récemment obligé par son ministre anglais, Rivers

⁵² Tandis que la figure de John Ninet reste dans l'ombre, une importante littérature s'est développée autour des deux réformateurs, M. Abduh et Jamal al-Din. Pour l'état actuel des études sur M. Abduh, cf. A. LOUCA, *Voyageurs...*, *op. cit.*, pp. 133-152, et bibliogr., pp. 318-321.

Sur Afghani, cf. H. PAKDAMAN, *Djamal-ed-Din Assad Abadi dit Afghani*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1969, et la préface de MAXIME RODINSON. — A. ALBERT KUDSI-ZADEH, *The legacy of Sayyid Jamal al-Din al-Afghani in Egypt*, thèse Ph. D., Indiana Univ., 1968. — ID.: *Sayyid Jamal al-Din al-Afghani. An annotated bibliography*, Leiden, Brill, 1970.

⁵³ Cf. A. LOUCA: *Voyageurs...*, *op. cit.*, pp. 153-178. — ID., «Une «turquerie» genevoise», in *Musées de Genève*, n° 62, fév. 1966, pp. 9-11.

Wilson, d'abandonner ses domaines au profit d'un nouvel emprunt Rothschild, désire se venger. Il recourt au levier nationaliste pour renverser le «ministère européen», objet d'une haine commune. Ninet est au secret de l'alliance qui s'ébauche. Aux notables, le khédive promet de reconnaître officiellement le Parti national et, après une intervention de la Chambre dans la crise financière en sa faveur, la promulgation d'une constitution. Aux militaires, dont 2500 sont brusquement licenciés par mesure d'économie, sans que leur soit payé l'arriéré de 12 à 18 mois qui leur était dû, le khédive suggère de corriger eux-mêmes les ministres. L'échauffourée du 18 février 1879 (au cours de laquelle Nubar, Wilson et de Blignières n'échappent à la fureur des officiers que grâce à l'arrivée du khédive sur les lieux) provoque immédiatement la chute du ministère (lettres 1,35).

Empêché toutefois par les gouvernements anglais et français de prendre personnellement la présidence du Conseil, Ismaïl la cède à son fils Tewfik et rétablit les deux ministres européens. Ceux-ci envoient leur collègue Riaz, ministre de l'Intérieur, clore prématurément la session de la Chambre. Les Délégués protestent et se réunissent chez l'aristocrate cheikh al-Bakri, puis chez Ismaïl Ragheb pacha. Qu'importe si le khédive tire les ficelles? La pétition qu'ils adoptent, le 2 avril, et que signent nombre d'ulémas, d'officiers, de fonctionnaires, de commerçants, outre les trois chefs spirituels, le Cheikh d'al-Azhar, le Patriarche copte et le Grand-Rabbin, est un document positif puisqu'il demande au khédive d'accorder à la «nation égyptienne» une réforme des règlements de la Chambre, le principe de la responsabilité ministérielle et le contrôle de la gestion financière de l'Etat. Alléguant alors «l'agitation nationale», le khédive charge Chérif, le 7 avril 1879, de former un ministère entièrement égyptien et, deux semaines plus tard, décrète de régler le problème financier selon un projet émanant, précise-t-il, des «notables, hauts dignitaires, fonctionnaires religieux, civils et militaires de l'Egypte».

Si la nomination de deux ministres européens, tel un coup d'Etat, avait aboli l'autonomie égyptienne, leur renvoi dépasse le fait d'une restauration khédiviale et marque un nouveau tournant. «Le règne du Parti national a commencé», écrit le *Times*

(26 avril 1879). La mutation historique, dont Ninet sonde les profondeurs depuis deux générations, voit enfin le jour.

A l'avant-garde des nationalistes, Ninet sort de la clandestinité. Sa brochure sur Nubar, déjà au début de l'année, porte son nom en toutes lettres, ainsi que cette devise : «savoir c'est pouvoir». Le temps de l'anonymat et des allusions est terminé. Un mot de Buonarroti, en exergue, annonce clairement la révolution imminente⁵⁴.

Ninet, correspondant de presse

L'heure étant décisive, Ninet se consacre à l'action. Au lieu d'achever la rédaction de ses mémoires, attendus en librairie⁵⁵, il s'improvise correspondant de presse. Il met sa plume au service d'une cause qui manque de défenseurs en Europe et trouve dans *le Siècle*, le grand quotidien républicain français, une tribune de choix. Ses articles y paraissent régulièrement, sous la rubrique «Lettres de l'extérieur». D'autres sont envoyés à l'*Intransigeant* d'Henri Rochefort, aux journaux helvétiques, le *Journal de Genève*, le *Nouvelliste vaudois*, et quelques-uns en anglais, au *Times*. Par prudence, aucune de ces lettres écrites d'Égypte n'est signée.

Lorsqu'il expédie, d'Alexandrie, son premier papier (24 mai 1879), Ninet n'est pas un journaliste novice. Agé de soixante-quatre ans, il a suivi de près l'essor du périodique, pendant le demi-siècle prodigieux qui a mécanisé l'imprimerie, construit les chemins de fer, inventé le télégraphe, tout en instituant l'école obligatoire et le suffrage universel. En Genevois cosmopolite, il

⁵⁴ «La justice c'est Dieu dans ses harmonies. Le Droit légal change, la Justice est immuable. En législation sociale et humanitaire, la Justice est un Droit de droit [...]. C'est pour la conquérir que se soulèveront les communautés encore asservies ou gouvernées par des oligarchies despotiques ou surannées.»

⁵⁵ *Khédiviana nilotica, Réflexions, notes et mémoires historiques sur les hommes et les choses en Égypte, 1856 à 1878*, 2 vol., in-8°. Ouvrage annoncé sur la couverture de *M. Nubar, op. cit.* «pour paraître au 1^{er} semestre de 1879», mais qui ne verra jamais le jour.

apprécie la *Revue des Deux Mondes*, publication propice, par son sérieux et son audience internationale, au genre et à l'étendue des problèmes qu'il traitait. Il avait cependant la souplesse de composer, pour le *Journal de Genève*, un roman-feuilleton, à l'époque où cette innovation contribuait au succès d'un quotidien⁵⁶. Mais il croyait toujours à la grande mission de la presse auprès de l'opinion publique dans une démocratie. Il suffit de citer, à ce propos, la première page de sa première brochure, lancée à Berne en 1861. D'inspiration typiquement suisse, elle illustre l'homme et les convictions qu'il affirmera sous tous les cieux :

«La presse suisse a ouvert ses colonnes à un bruit officiel, parvenu au public sous la forme, très succincte, du résumé d'une circulaire fédérale adressée aux Etats, touchant un traité de commerce entre le Japon et la Confédération suisse. A cet appel indirect à la publicité, la presse n'a rien répondu. A peine a-t-elle enregistré le fait ou l'idée, comme si en matière budgétaire, aussi bien qu'en celle non moins importante des mouvements diplomatiques de notre gouvernement, ce n'était pas à elle qu'appartient le droit, sinon le devoir, de la première critique!

«Ce silence surprend ceux qui voient dans la presse autre chose que la défense de certains intérêts de clocher, le panégyrique de tel ou tel homme d'Etat, ou la glorification d'un parti. Une pareille indifférence est un crime. Elle conduit aux votes par surprise, et aux «majorités» odieuses à l'opinion publique, éclairée trop tard par la discussion incomplète qui a lieu au sein des conseils. Quelques mots d'une plume aussi humble que pleine de bon vouloir, suppléeront peut-être à la lacune regrettable que la presse suisse a laissée dans l'observation de ses devoirs.»⁵⁷

De même qu'au delà de l'opinion, l'auteur de cette brochure l'adressait à «Messieurs les membres du Conseil fédéral», de même, dix-huit ans plus tard, il publiera ses lettres égyptiennes à l'intention des responsables dans les gouvernements européens, auxquels

⁵⁶ «Le doigt de Dieu, ou Vérité et Justice (conte arabe)». Feuilleton du *Journal de Genève*, 5-23 fév. 1869.

⁵⁷ J. NINET, *Pas de traité de commerce avec le Japon!*, Berne, Impr. B.-F. Haller, 1861. Cf. article «Japon», *DHBS*, IV, pp. 264-65.

d'ailleurs leurs peuples, également avertis, sauront demander des comptes. Pour lui, écrire c'est agir :

« Les correspondants de journaux sérieux, qui se respectent, n'écrivent ni des nouvelles ni des romans – déclare-t-il. Leurs lettres sont destinées aux personnages qui gouvernent, parce qu'elles renferment, la plupart du temps, des communications inédites auxquelles les agents politiques n'ont pu arriver.

« Ensuite, elles s'adressent au public, qui, lui aussi, dans un pays constitutionnel, a les moyens de faire entendre sa voix » (lettre 50).

Des communications inédites

Dans les coulisses de l'action politique et militaire qui se noue, Ninet ne ménage aucun effort. Il a malheureusement respecté le secret au point qu'aujourd'hui encore les historiens du Moyen-Orient contemporain ignorent son véritable rôle. Les plus attentifs parmi eux, se référant à son livre *Arabi pacha* (Berne, 1884), l'ont cité comme biographe du chef nationaliste, tandis qu'il a participé, personnellement, aux affaires relatées. Ayant retrouvé les pistes perdues du personnage, nous n'avons plus aucun doute sur un certain nombre de ses interventions pendant la phase cruciale du mouvement. Et les initiatives de John Ninet, inspirées toujours de son idéal républicain, ont discrètement mais profondément marqué les événements et les esprits. Une étude ultérieure des documents relatifs à ce sujet mettra en évidence une insoupçonnable *influence de la démocratie suisse sur la révolution égyptienne*. Pour le moment, rappelons les quelques faits suivants, chronologiquement inséparables de la correspondance :

Le 25 juin 1879, les puissances ayant obligé le Sultan à déposer le khédivé Ismaïl, en faveur de son fils Tewfik, un jeune homme très faible, Ninet démontre – dans des réunions de patriotes égyptiens comme dans ses lettres à la presse européenne – l'illégitimité de pareille succession. Il réclame la restauration de l'hérédité du trône selon la règle du séniorat, qu'Ismaïl a modifiée. En effet, la candidature du prince aîné Halim, oncle d'Ismaïl, ne manquait pas de fondement juridique. Mais c'est Ninet lui-même qui

négociait secrètement, avec ce prince, son accession au trône vacant, à condition qu'il accordât au pays une constitution. Pareille exigence n'aurait-elle pas changé la nature du régime et, partant, les destinées de l'Égypte?

Quelques mois plus tard, le 4 novembre 1879, paraît, en dépit d'une censure draconienne, le *Manifeste du Parti national égyptien*. Inutile d'en chercher le texte original. Cet acte de naissance du premier Parti national dans la région, et dont on parlera longtemps, n'existe aujourd'hui que sous la forme d'une version française, où l'on lit cette note préliminaire: «Pour des raisons majeures, la publication de l'édition en langue arabe est différée de quelques jours». Un examen stylistique du document nous permet de l'attribuer à John Ninet, qui l'a d'ailleurs signé «Aali», un de ses pseudonymes⁵⁸.

Rappelons enfin que Ninet s'était très tôt lié avec Ahmed Arabi, dans sa province natale. Il l'a même vu pousser de cette terre qu'il cultivait, près de Zagazig. Ce fellah, né en 1842 (trois ans après l'installation de notre agronome dans le Delta), prendra la tête de l'armée et, en 1882, celle du ministère qui disputera au khédivé Tewfik son autorité. On comprend le caractère décisif des conseils que va prodiguer au général-ministre un confident aussi énergique. C'est pourquoi, plus qu'une simple information, les lettres de John Ninet, puisées dans l'événement qui s'instaure, serviront à reconstituer les faits.

«Ce qui suit est ignoré du monde diplomatique et dirigeant», dit-il sans ambage en citant ses sources: «quelques officiers supérieurs avec lesquels j'entretiens depuis de longues années des rapports d'amitié» (lettre 41). En exclusivité, donc, il mande: «Un nouveau *pronunciamento* a eu lieu, le 6 [avril 1881], mais cette fois-ci, à la sourdine, sans fusils chargés et sans éclat. Et la presse égyptienne est si bien baillonnée par Riaz, que les initiés seuls et quelques amis membres des colonies ont été informés. Une pareille discrétion serait impossible en Europe» (lettre 48). Il écrit ailleurs: «Araby m'a répété vingt fois [etc.]» (lettre 80); ou bien «un personnage attaché à un des principaux ministères a levé, entière-

⁵⁸ Un exemplaire est conservé à la B.N. de Paris (O³ b 516).

ment pour moi, le rideau jeté par la coterie Riaz sur les intrigues qui ont amené la crise» (lettre 39). Plus loin: «dans une conversation que j'ai eue hier avec le colonel d'un régiment appelé, je suis arrivé à la vérité sur l'effectif de l'armée égyptienne» (lettre 44). Quant à la manifestation historique du 9 septembre 1881, où Arabi, escorté de ses régiments, somme le khédivé de satisfaire les revendications du peuple, Ninet la fait pressentir déjà dès le mois de mai (lettre 52) et avoue, en la relatant le même soir: «Je connaissais le plan adopté depuis dix jours, mais il m'avait été enjoint de ne rien dire» (lettre 67).

Aussi hautement renseigné, Ninet parvient à déchiffrer l'avenir. Ses pronostics tournent en avertissements. Il parle avec autorité: «Ne croyez pas que la crise égyptienne soit au bout; nous y entrons – écrit-il le 21 octobre 1881, après un retour du pays au calme. Et je vous dis, non comme prophète mais comme correspondant soucieux d'être bien informé, que tout se passera bien si les cabinets de Paris et de Londres ne jouent pas aux «cuirassés». Dans le cas où de nouvelles manifestations de ce genre auraient lieu, avec l'excitation qu'elles engendrent et provoquent, je ne garantirais pas la tranquillité publique» (lettre 73).

Branché sur le front intérieur, Ninet n'en scrute pas moins les intentions européennes et ottomanes. «Je rentrais hier du palais avec un consul», dit-il en commençant une lettre (n° 68). «Écoutez – rapporte-t-il encore – ce que me disait ce matin M. ..., consul général et agent diplomatique d'une des plus grandes puissances» (lettre 41).

Outre les consuls en place à Alexandrie, des correspondants particuliers l'informent de l'étranger. A Londres, il compte notamment sur l'amitié de sir Wilfrid Scawen Blunt. Ancien diplomate, voyageur d'Orient, celui-ci se fait, à sa manière de romantique attardé, le champion de la liberté des peuples arabes, indiens, irlandais, «tentative, dit-il, digne de Byron», dont il a épousé la petite-fille⁵⁹. A Constantinople, les sources de Ninet ne sont pas moins importantes: les enfants du prince Mustafa Fazil et le prince

⁵⁹ Cf. ALBERT HOURANI, *Arabic thought in the liberal age, 1798–1939*, London, Oxford Univ. Press, 1962, pp. 110–111.

Halim lui-même espèrent profiter de ses bons offices auprès des nationalistes.

Après l'échec de ses pourparlers (qu'aucun historien n'a mentionnés) pour empêcher le bombardement d'Alexandrie par la flotte anglaise (11 juillet 1882), Ninet n'hésite pas à rejoindre Arabi pacha à Kafr el-Dawar. Il demeure soixante-six jours dans son camp. Là, il lui sert d'interprète et s'occupe de la correspondance de l'état-major avec les Européens, dont Ferdinand de Lesseps, anxieux quant au sort du Canal. Pour justifier toutefois sa présence parmi les « rebelles », le vieux Genevois pourra invoquer ses activités de journaliste, certes, mais aussi d'organisateur de l'ambulance Croissant-Rouge. Le fait est qu'on le désigne partout comme le seul Européen resté dans les rangs des révolutionnaires égyptiens.

C'est ce que souligne sir W. S. Blunt, en publiant son ouvrage, *Secret history of the English occupation of Egypt* (1907). Il se fonde ainsi sur l'autorité de John Ninet : « *The only European present with the army was that excellent Swiss patriot and friend to Egyptian freedom, John Ninet, who was in a position to know much of what went on, as he spent the first month of the war with Arabi at Kafr Dawar, helping him with his foreign correspondence; and with Ninet I have had many talks* » (p. 293).

Précisons que le livre de Blunt, réédité en anglais et traduit en arabe, est devenu le manuel le plus consulté pour l'étude de cette époque. Les relations de cet auteur avec les nationalistes égyptiens et les responsables britanniques donnent à ses écrits, sans doute, la valeur d'une référence historique. Mais les chercheurs qui l'invoquent assidûment ont trop négligé de remonter à ses sources.

Emergence du tiers monde

Au centre de la correspondance de Ninet – où l'autobiographie ne perce qu'à la fin, lorsque le journaliste apparaît sur la scène de l'action en cours – on distingue deux grands thèmes, étroitement liés : renaissance nationale et impérialisme. Une double dynamique, dont les interactions se précisent au fil des événements.

Les facteurs internationaux et les facteurs locaux alternent dans le reportage, où les deux champs communiquent sans cesse. Les dettes, par exemple, sont présentées telles qu'elles émanent des banquiers européens et s'inscrivent dans des actes, des procédures juridiques, des commissions d'experts, des spéculations boursières, des campagnes de presse et des concurrences diplomatiques, mais aussi telles qu'elles se répercutent sur les ressources d'un pays en voie de développement, sur son équipement, routes, irrigation, navigation intérieure, instruction publique, armée et, bien entendu, sur les conditions d'existence du fellah, proie vivante des percepteurs.

Bien qu'en 1882 l'Égypte ait déjà payé en intérêts une somme égale au total du capital qu'elle avait emprunté, plus un intérêt de 6%, le gouvernement nationaliste, conciliant, s'engageait à satisfaire encore les créanciers⁶⁰. A l'argument financier – une «fiction» pour Ninet – vient s'ajouter le concept de la puissance britannique: «agrandir les possessions indiennes de la nouvelle impératrice Victoria jusqu'aux rives de la Méditerranée» (lettre 25). La pensée impérialiste – mettant l'accent sur le prestige, après la fusion effective de l'économie et de l'Etat – s'insinuait alors dans les ministères libéraux et les parlements. Ninet reproche à ces derniers leur contradiction, notamment le caractère castrateur de leur opposition à l'éclosion d'une vie démocratique chez un peuple «qui veut se développer»:

«Le gouvernement britannique, fidèle à sa mission nationale, s'oppose par tous les moyens possibles à la création d'un parlement égyptien auquel les populations aspirent. Rien ne lui coûte pour écraser ou réduire le Parti national, et dans cette croisade, conduite à la sourdine par l'agent diplomatique anglais au Caire, il entraîne infailliblement à sa suite les autres cabinets. N'y a-t-il pas là tout un système? Pourquoi cette antipathie des chefs du parlementarisme britannique contre les premiers efforts parlementaires d'un petit peuple qui veut se développer en se libérant honorablement de ses engagements? Est-il besoin de l'expliquer? L'Égypte, érigée en nation, paralyserait l'action britannique en s'affirmant au soleil. Il vaut mieux, pour les Torries ou les Whigs,

⁶⁰ F. PONTEIL, *La Méditerranée et les puissances*, op. cit., p. 43.

un ramassis de cinq millions de fellahs, tenus dans un esclavage intellectuel complet, qu'un peuple de travailleurs libres» (lettre 25).

Dans son zèle pour éclairer l'opinion internationale, ce journaliste indépendant se heurte aux fausses nouvelles, que diffusent les agences de presse. Il s'élève donc, avec une étonnante clairvoyance, contre la mainmise sur l'information par une monopolisation du télégraphe :

«Et là ne s'arrêtent pas les influences occultes de l'Angleterre, écrit-il en 1880, influences immenses et grandioses qui touchent et s'étendent à tout. De Londres aux stations orientales les plus lointaines, à l'Est, au Sud de notre monde, 24 câbles sous-marins reliant entre elles toutes les échelles de l'Indo-Chine et de l'Australie à la métropole de l'empire britannique, sont placés dans les mains d'un *consortium* unique, essentiellement anglais, qui en est le propriétaire. Pas une idée, pas un mot commercial ou politique, ne peut électriquement franchir cet immense espace sans être tributaire de ces attaches métalliques, possession incontestable et absolue de l'élément britannique. Or, si l'on met cette omnipotence magnétique à côté de la grandeur maritime de la même nation, on reconnaîtra, sans se donner la peine de faire aucune comparaison, que l'influence britannique dans ces parages constitue un danger» (lettre 25).

C'est bien là un procédé du «système» qu'il soupçonne. Une organisation rationnelle mobilise désormais les techniques modernes au service de la politique de puissance⁶¹. Il a vu se forger les maillons de la chaîne. Le cas d'un Dicey, publiciste et industriel, est révélateur (lettre 53). Celui de l'*Eastern Telegraph Company*, relayée par la flotte anglaise (lettre 83) ne l'est pas moins. Entre les cercles d'affaires, les centres de propagande et les gouvernements – avec leurs diplomates, leurs flottes et leurs armées – une étroite coopération s'est établie. «Les vaisseaux du *condominium* sont les huissiers assermentés de la finance internationale» (lettre 82). «Si vous pouviez lire les dépêches mensongères qu'expédient chaque jour les correspondants [...] vous seriez indigné. Et tout cela

⁶¹ Sur ce problème, voir les travaux de JACQUES ELLUL, *Propagandes*, Paris, A. Colin, 1962; *L'illusion politique*, R. Laffont, 1965; *Histoire de la propagande*, P. U. F., 1967.

pour la bourse. Il faut la baisse pour arriver à la hausse, au prix même de la liberté d'une nation et du sang de milliers d'individus» (lettre 81). Car la violence constitue le dernier stade du processus.

Processus gravement généralisé: «L'Espagne au Maroc, l'Italie dans la Tunisie, semblent s'agiter dans un sens annexioniste dangereux pour la paix. Ces complications futures seront plus ou moins conjurées, suivant que la question financière égyptienne sera plus ou moins promptement terminée» (lettre 20). Conscient de l'identité des causes, Ninet est un des premiers à prédire des effets en cascade: «Les événements de Tunisie ont eu un immense retentissement ici» (lettre 52). Et voici qu'il assiste au choc militaire qui a lieu, en septembre 1882, au confluent de l'Afrique et de l'Asie, les troupes anglaises ayant débarqué du Canal de Suez. Cet acte d'autorité condamnera l'Europe victorieuse à ne rien soupçonner des réactions qu'elle aura provoquée. Ninet, lui, affirme, d'après plusieurs indices, que le défi sera relevé:

Des troupes soudanaises se portent au secours d'Arabi (lettre 89). De la Tripolitaine, «Si Mahamed el-Senoussi, chef de la ligue des *zaouïas* africaines», envoie des renforts (*ibid.*). L'Islam manifeste «un réveil général qui ébranlera l'Angleterre» (lettre 90). Et «l'Inde britannique ne restera pas britannique» (lettres 13, 88). Propos de visionnaire qui annonce «un vaste empire musulman de 200 millions d'âmes en Afrique et en Asie»! (lettre 90).

Le *tiers monde*, reconnaîtra le lecteur de John Ninet, n'est qu'une appellation récente d'un problème longtemps mal posé⁶².

Chasse à la correspondance de Ninet

D'une lettre à l'autre, la tension augmente. A chaque étape, Ninet évente le stratagème. Et ses cris d'alarme s'amplifient à la montée des périls. Le «système», mis à nu, lui en veut. Il devient la bête noire non seulement du khédive, mais aussi des «puissances».

Le contre-amiral français Conrad, des eaux d'Alexandrie, le

⁶² Cf. la «première partie» de la thèse de S. B. FARAJALLAH, *Le groupe afro-asiatique dans le cadre des Nations Unies*, Genève, Droz, 1963.

signale au ministère à Paris, comme «pamphlétaire» menant «une action funeste⁶³». Son nom se répète dans des communications diplomatiques «confidentielles». On désire le réduire au silence. Les consuls de France à Alexandrie, à Port-Saïd, les directeurs de la poste et les émissaires du khédivé s'acharnent à intercepter sa correspondance⁶⁴. Enfin, le 11 septembre 1882, le consul Dobignie écrit triomphalement de Port-Saïd à son ministre à Paris :

«Mr de Vorges [consul de France à Alexandrie] m'a demandé de rechercher comment les lettres de Mr Ninet, correspondant du journal *le Siècle*, secrétaire des commandements d'Arabi, parvenaient en Europe et par quelle voie elles étaient dirigées. J'ai longtemps cherché et ne trouvais aucune trace, lorsqu'un hasard m'a donné la preuve matérielle que les lettres étaient reçues par Mr de Boccard, vice-consul d'Italie et par ses soins acheminées sur l'Europe.

«Mr de Boccard a été brusquement rappelé en Italie et remplacé par son collègue de Suez. Avant de partir, il n'a pas cru devoir prévenir son successeur de ces relations; aussi Mr Vitto a-t-il été étonné de cette correspondance non signée, mais dont l'écriture a été reconnue en son cabinet par un de mes amis, français de cœur et d'esprit, établi en Egypte depuis vingt ans, qui a été en relations avec Mr Ninet au Caire, à l'occasion d'articles de journaux qui lui avaient été imputés et qui étaient dûs à la plume de Mr Ninet. [...]

«Mr Ninet, ce triste pamphlétaire que je connais depuis dix-huit ans, capable de toute mauvaise action, cherche dès à présent à établir un alibi: il demandait à Mr de Boccard de constater qu'il était à Alexandrie pendant le bombardement et enfin de lui faire connaître s'il pouvait assurer sa fuite par la Syrie. Mr Ninet envoyait aussi des lettres par cette voie à Mr Gibbs, son ami,

⁶³ A.E.: «Correspondance politique, Egypte, Agence et consulat général», vol. 74, f. 427-28. Le contre-amiral, Commandant en chef la Division navale du Levant, au ministre de la Marine et des colonies. *La Galissonnière*, Alexandrie, 20 juin 1882. Lettre communiquée, le 28 juin, par le ministre de la Marine au président du Conseil, ministre des Aff. étrangères.

⁶⁴ A.E.: *Ibid.*, vol. 75, Alexandrie, 20 août 1882, de Vorges à Duclerc, prés. du Conseil, min. des Aff. étrangères, *confidentielle*.

Directeur du télégraphe anglais, rappelé d'ordre en Angleterre à cause de ses relations avec ce triste et fâcheux personnage.»⁶⁵

Deux jours après, c'est la défaite égyptienne de Tel el-Kébir. La flotte anglaise a violé la neutralité du Canal de Suez, scrupuleusement respectée par Arabi, qui s'était fié – malgré l'opposition de Ninet – aux promesses de Ferdinand de Lesseps. Dès l'entrée des forces britanniques au Caire, le consul Edward Malet, par télégramme chiffré, d'Alexandrie, demande au colonel Wilson d'arrêter le Suisse John Ninet: «*Ninet should be kept in prison. He is a dangerous man*». ⁶⁶

Le parlement anglais discute les lettres de Ninet au Times

«Dans les cinq grandes salles de la prison, raconte Ninet, je trouvai éparpillés, étendus ou assis sur des nattes, l'élite de l'Égypte: des notables, des ulémas, des chefs de villages, le grand Mufti du Caire, des ex-ministres, des journalistes, des juges, les plus grands personnages nilotiques, une foule d'amis bien étonnés de me voir apparaître, souriant, au milieu d'eux. [...] Mahmoud pacha Sami⁶⁷, toujours hospitalier, m'offrit une place auprès de lui. Le savant cheikh Abdou⁶⁸ me serra la main.»⁶⁹

L'insécurité qui plane cependant sur la vie des détenus, les conditions sanitaires dégradantes et la fièvre qu'il contracte lui dictent plus d'une lettre aux autorités. Il demande un entretien avec le consul de France, dont il relève juridiquement, ou le secours du consul d'Angleterre, le nouveau maître de l'Égypte. En vain⁷⁰. Il doit partager, deux semaines durant, l'infamie des

⁶⁵ A.E.: «Correspondance politique des consuls, Égypte», vol. 3, f. 426–427, *confidentielle*.

⁶⁶ F.O.: 141/166, Alex. 22 sept. 1882.

⁶⁷ Mahmoud Sami al-Baroudi (1839–1904), président du cabinet nationaliste, où Arabi tenait le portefeuille de la Guerre, et un des plus grands poètes de la Renaissance arabe. Cf. sur ce personnage, l'article d'HENRI PÉRÈS, «al-Bârûdî», in *Enc. de l'Islam*, 2^e éd. (1960), I, pp. 1101–02, et la biographie rédigée en arabe par Ali M. AL-HADIDI (Le Caire, 1967).

⁶⁸ Sur ce réformateur (1849–1905), cf. *supra*, p. 261, note 52.

⁶⁹ *Arabi pacha, op. cit.*, p. 318.

⁷⁰ F.O.: 141–164, part II et 141–165 part II, lettres des 26 et 27 sept. 1882, de Ninet à Malet.

«indigènes». Transféré ensuite – sur un ordre mystérieux – dans un sordide donjon d’Alexandrie, qu’emplissent les gémissements de prisonniers brutalisés, il est soudain expulsé, embarqué pour Smyrne, à bord d’un *steamer* de la marine égyptienne. Au bureau de la douane, on l’a doté d’un faux passeport turc, qui lui soustrait son immunité de Suisse et le destine à des représailles, sans doute, définitives...

Pendant l’escale au Pirée, il réussit – comme dans un roman d’aventures – à s’évader. Un bateau en partance pour Naples le recueille. Le 16 octobre 1882, l’agence Reuter annonce au monde l’arrivée de John Ninet à Berne. Mais il poursuit son voyage jusqu’à Londres, afin d’intervenir immédiatement auprès des ministres responsables de l’occupation militaire de l’Égypte, Earl Granville et Lord Alcester. On décline, évidemment, de le recevoir.

Deux lettres qu’il adresse alors au *Times* font sensation. La rédaction les intitule «*M. Ninet’s experiences*» et «*The Egyptian prisoners*» (25 et 31 octobre 1882). Les faits révélés par le *Swiss gentleman* éveillent l’opinion et valent au gouvernement deux interpellations à la Chambre des Communes. A sir Wilfrid Lawson et Lord Elcho, qui réclament des éclaircissements, le sous-secrétaire d’Etat aux Affaires étrangères, Charles Dilke, embarrassé, promet des rapports⁷¹. Ceux que le Foreign Office se hâte de demander à Malet et au colonel Wilson, ne manqueront pas de biaiser sur les accusations formées par Ninet⁷².

Nous reprendrons l’enquête en détail dans la biographie de John Ninet que nous préparons. Si les questions touchant son expulsion d’Égypte, ses griefs personnels et le sort, plus ou moins tragique, de ses compagnons de prison, soulevées dans le parlement anglais, reçoivent un semblant de réponse, le problème fondamental – celui de l’occupation militaire d’un pays – restera entier. Ninet le traite, après une pause de deux mois. Sa dernière lettre au *Times*, parue le 23 décembre 1882, sous le titre de «*M. Ninet’s*

⁷¹ *Hansard’s parliamentary debates*, London, Cornelius Buck, vol. 274, col. 273/74 (27 oct. 1882); col. 659–60, 765 (2 nov. 1882).

⁷² F.O.: 141–153, N. 373, Granville à Malet, 25 oct. 1882; 141–159, N. 549, Malet à Granville, 26 oct.; 141–153, N. 395, Granville à Malet, 3 nov.; 78/3444, N. 821, Malet à Granville,

views on Egypt», apporte ainsi, au seuil d'une ère nouvelle, la conclusion de son expérience.

Tout en reconnaissant le fait accompli, John Ninet trace dans ce texte, avec précision, la ligne politique à suivre par l'occupant. Il propose une coopération bipartite. Mais le modèle qu'il établit de cette coopération se réfère, paradoxalement, aux valeurs intrinsèques d'un peuple vaincu et à l'acquis de sa révolution. Et comme rien de bon ne se fera en dehors de l'authenticité nationale, l'auteur renvoie Gladstone au cheikh Mohammed Abduh. Profonde réfutation des droits du conquérant!

Certaines conceptions typiques de la démocratie suisse – le recrutement de l'armée par exemple – apparaissent dans cette simple prospective d'une situation compliquée. Mais Ninet prêchait dans le désert: la doctrine impérialiste, en Grande Bretagne, venait d'atteindre son apogée⁷³. Négocier avec les indigènes était une idée insolite. Aussi, jusqu'en 1956 – année de la double évacuation de l'Égypte par les forces britanniques – l'histoire anglo-égyptienne sera-t-elle un long et usant malentendu⁷⁴. On sait quel tournant cette date représente dans les relations internationales. Raison de plus pour apprécier la lucidité des termes où Ninet posait, déjà en 1882, le problème du tiers monde. Il préfigure nettement les prises de conscience de notre temps.

John Ninet et l'histoire contemporaine

Incarcéré au Caire, sans mandat d'arrêt, Ninet proteste de son innocence: il n'est qu'historien, affirme-t-il au consul britannique⁷⁵, et il veut en assumer l'entière responsabilité.

Historien, Ninet l'est, incontestablement, par la totalité de son œuvre. A ses nombreuses brochures, à ses articles, il ajoutera deux

⁷³ A. F. THORNTON, *The imperial idea and its enemies. A study in British power*, London, Macmillan, 1963.

⁷⁴ Cf. JOHN MARLOWE, *Anglo-Egyptian relations, 1800–1956*, London, Cresset Press, 1965. – A. HÜSLER, *Contribution à l'étude de l'élaboration de la politique étrangère britannique (1945–1956)*, Genève, Droz, 1961.

⁷⁵ «*I have not the slightest idea of the charges brought against me – as an historian, a correspondent, a writer.*» F.O. 141/165, part II, f. 418.

ouvrages, publiés dans sa vieillesse à Genève et à Berne, et qui développent encore son thème de prédilection : l'évolution nationale et internationale de l'Égypte⁷⁶. On sait la signification que prendra cette région pour l'histoire contemporaine, même pour « l'évolution de l'humanité », si l'on en croit ce titre d'une collection célèbre, où prend place justement le volume de Georges Hardy, *la politique coloniale et le partage de la terre aux XIX^e et XX^e siècles*.

Parmi les témoins oculaires, postés à cet angle du monde pour observer, au XIX^e siècle, les nouvelles lignes de démarcation entre les hommes, Ninet se distingue par l'ampleur de ses compétences. Rares, en effet, sont les auteurs dont le fil des souvenirs puisse rattacher l'ère des Mamelouks à celle de l'occupation anglaise. Pour l'Égypte, c'est l'itinéraire parcouru entre l'agonie du moyen âge et la vie moderne. Voyageur, d'autre part, cet Européen connaît l'Amérique montante, la Turquie déclinante, et pousse ses pérégrinations jusqu'à la mer Rouge et au golfe Persique⁷⁷. Grâce donc à la durée et à la gamme de ses activités, il joint à l'approche diachronique des événements une approche synchronique, avec la profondeur de champ nécessaire. Et dans l'unité d'une conscience, à travers une aussi large latitude d'espace et de temps, les contours d'une évolution générale se précisent.

Au cœur du témoignage, transparait le phénomène qui va s'amplifier et secouer notre époque : la révolution du tiers monde. Ninet en a capté la genèse, dans le microcosme égyptien, à mesure que des signes précurseurs pointaient à l'horizon et que les incidents s'enchaînaient pour constituer un cas classique. Il s'agit, au fond, d'une dimension de l'histoire de l'impérialisme. Dimension plus ou moins estompée chez les historiographes occidentaux du mouvement, les seuls, d'ailleurs, qui ont eu la parole. Comme l'a remarqué J.-P. Sartre, la population du monde se composait alors d'un quart d'hommes et de trois quarts d'indigènes : « les premiers disposaient du Verbe, les autres l'empruntaient »⁷⁸. Venu de l'agro-

⁷⁶ *Arabi pacha* (1884), *Au pays des khédives* (1890), *op. cit.*

⁷⁷ Lettre de J. Ninet à Alphonse de Candolle, Alexandrie 26 avril 1878. Archives du Conservatoire botanique de Genève.

⁷⁸ J.-P. SARTRE, Préface aux *Damnés de la terre* de FRANZ FANON, Paris, Maspéro, 1961, p. 9.

nomie à l'histoire, se qualifiant volontiers de «fellah suisse», Ninet s'abîme dans une tentative exceptionnelle pour donner une voix aux indigènes et instituer le dialogue primordial qui manque.

D'où la disgrâce qui va peser sur la vie et l'œuvre de cet homme. D'où, en revanche, l'impression de nouveauté qu'il réserve au lecteur aujourd'hui.

Pour souligner l'apport de John Ninet au spécialiste de l'histoire contemporaine, partons de cette constatation globale de Pierre Renouvin: «Dans les relations internationales, dit-il, l'influence des conditions économiques et financières, celle des courants de la psychologie collective, celle enfin du comportement personnel des hommes de gouvernement se complètent et se pénètrent»⁷⁹. Sous ce triple éclairage, le vaste tableau de John Ninet prend toute sa valeur.

Homme d'affaires, son expérience dans le circuit international des matières premières et des capitaux, nous l'avons expliqué, l'a rendu très attentif au rôle des finances, comme mobile et comme instrument de l'action politique des puissances. Si «les contacts entre les hommes d'affaires et les dirigeants de la politique extérieure ne laissent guère de traces écrites dans les archives publiques – les seules qui soient, la plupart du temps, accessibles aux chercheurs»⁸⁰, c'est par les «révélations opportunes» d'un tel observateur que les lacunes, dans ce domaine, seraient comblées. A l'historien de l'impérialisme, l'œuvre de Ninet fournit un répertoire spécifique. De quoi éclaircir, en l'occurrence, cette zone «insaisissable» qu'évoque Félix Ponteil dans sa conclusion sur *la Méditerranée et les puissances depuis l'ouverture jusqu'à la nationalisation du Canal de Suez*⁸¹, et de quoi lever les doutes encore entretenus par des cher-

⁷⁹ P. RENOUVIN, «L'histoire contemporaine des relations internationales. Orientation de recherches», in *Revue historique*, CCXI (1954), n° 2, pp. 233–255, ici p. 255.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 235.

⁸¹ *Op. cit.*, p. 218: «La politique et la diplomatie sont dominées par de puissants intérêts, ligues maritimes, groupes d'industriels et de commerçants, presse entretenue par les grands monopoles: ils sont insaisissables et sans doute trop souvent leur action se traduit en décisions irrévocables. Quand nous étudions un problème de cet ordre, nous ne pouvons

cheurs, quelquefois aussi sérieux que D. C. M. Platt ou Robert L. Tingor⁸².

Les facteurs économiques, considérés du point de vue occidental, l'ont cependant emporté, dans l'historiographie de l'impérialisme, sur l'étude des courants de la psychologie collective. Les sciences humaines s'en préoccupent. «Le problème du tiers monde, écrit Jacques Berque, apparaît aujourd'hui essentiellement comme celui de la personne collective. Or, celui d'une de ses régions les plus significatives, l'Égypte, a été conçu avant tout, pendant trois quarts de siècle, comme économique et financier. Cela aura commencé par la Dette. Cela finira par la nationalisation du Canal. [...] Nul ne se posait le problème des rapports entre la réalité plantureuse de l'Égypte et l'oppressive abstraction à laquelle on la réduisait.»⁸³

John Ninet, quant à lui, n'a cessé de poser ce problème. Il nous introduit dans la collectivité «nilotique» qui l'a adopté. A sa suite, nous bénéficions d'une confiance que la nature secrète d'un mouvement national refuse à l'enquêteur intrus. Documents et faits matériels nous sont livrés. Mieux, nous saisissons des impondérables inaccessibles sauf aux membres de la communauté. Les données réelles sur le soulèvement de 1882, telles que les a consignées la correspondance de Ninet, permettent ainsi de rectifier – sans l'artifice d'une idéologie rétrospective – l'optique qui avait longtemps dépouillé ce mouvement national de ses fondements, en l'assimilant à une rébellion militaire⁸⁴. Une chronique de quatre ans,

nous empêcher de songer à l'histoire que nous donnent les documents et à celle, en quelque sorte souterraine, que les filigranes des dépêches ne laissent pas transparaître.» – Cf. aussi HEINZ GOLLWITZER, *L'impérialisme européen*, Editions de Crémille, 1970, pp. 72–73.

⁸² D. C. M. PLATT, *Finance, Trade and Politics in British Foreign Policy*, Oxford, Clarendon Press, 1968, pp. 154–180. – R. L. TINGOR, *Modernization and British Colonial Rule in Egypt, 1882–1914*, Princeton Univ. Press, 1966.

⁸³ J. BERQUE, *L'Égypte, impérialisme et révolution [1882–1952]*, Paris, Gallimard, 1967, p. 176.

⁸⁴ Cf. R. L. TINGOR: «Some materials for a history of the 'Arabi Revolution. A bibliographical survey», in *Middle East Journal*, XVI (1962), n° 2, pp. 239–248. – Pour faire le point de la nouvelle littérature,

au moment tournant, a le mérite de décrire un mécanisme. Et de ce grand reportage sur une révolution prémonitoire, se dégage le schéma suivant⁸⁵:

D'abord, le soubassement rural, une force de résistance latente chez la masse paysanne se déroband à la tyrannie du Pacha. Sociétés secrètes ensuite, où se réfugie la souffrance intolérable. Les aspirations à la justice ébauchent une vague synthèse entre l'Islam provoqué et la démocratie moderne acclimatée. Un plan de réformes s'élabore, qui exprime l'élan de libération en exigences constitutionnelles. Celles-ci sont formulées contre les abus de deux adversaires – le khédive et le *condominium* – dont l'identification claire sert à cristalliser la doctrine. Le projet d'action s'anime au moment privilégié d'un front uni. Front trahi enfin par une classe sociale que tentent les grosses propriétés et la protection impériale (lettres 91, 93).

Intrigues, connivences d'intérêts, coalitions éphémères ou conséquentes, défis, colères et trahisons, tout s'agence organiquement autour de la lutte centrale. Celle d'une vieille société agricole face à une Europe industrialisée et conquérante. C'est dans cette mêlée qu'on apprécie la connaissance inégalable qu'avait John Ninet du « comportement personnel des hommes de gouvernement »,

développée depuis 1952, sur ce mouvement national, cf. GEORGE M. HADDAD, «The Arabi Revolt, comparisons and comments», in *The Muslim World*, LIV (1964), n° 4, pp. 256–269. – A. ABDEL-RAHIM MUSTAFA, *Misr wa-l-mas'ala al-misriyya* (L'Egypte et la question d'Egypte), Le Caire, Dar al-Maaref, 1965, version arabe d'une thèse Ph. D., Londres, 1955, dactyl., *The domestic and foreign affairs of Egypt from 1876 to 1882*. – LOTHAR RATHMANN, *Neue Aspekte des 'Arabi-Aufstandes 1879 bis 1882 in Ägypten*, Academie-Verlag, Berlin, 1968. – ANOUAR ABDEL-MALEK, *Idéologie et renaissance nationale, l'Egypte moderne*, Paris, Anthropos, 1969.

⁸⁵ Schéma d'autant plus intéressant que le pourquoi de la révolution sollicite actuellement les chercheurs en sciences humaines. Parmi les nombreuses études parues depuis mai 1968, cf. JACQUES ELLUL, *Autopsie de la révolution*, Paris, Calmann-Lévy, 1969. – DAVID HOROWITZ, *Imperialism and revolution*, London, A. Lane, 1969. – JEAN BEACHLER, *Les phénomènes révolutionnaires*, Paris, P.U.F., 1970. – PETER CALVERT, *A study of revolution*, Oxford, Clarendon Press, 1970. – TED ROBERT GURR, *Why men rebel*, Princeton Univ. Press, 1970. – JOHN DUNN, *Modern Revolutions. An introduction to the analysis of a political phenomenon*, Cambridge, Univ. Press, 1972.

selon la formule de Pierre Renouvin. «L'histoire égyptienne à l'époque de l'intervention étrangère – souligne Jacques Berque – a tenu, dans beaucoup de circonstances, à des tractations secrètes que la mise à jour d'archives récentes et surtout de papiers personnels permettra seule d'élucider. [...] Et le mouvement national au surplus comporte beaucoup d'aspects ou de moments encore ignorés ou hypothétiques, notamment quant au rôle joué par tel ou tel personnage.»⁸⁶

Le rôle joué par Ninet lui-même dépassait celui de correspondant de presse. Pour relater l'actualité, toutefois, il a utilisé une connaissance déjà profonde de deux générations. Connaissance des individus et des groupes, mais aussi des denrées et des techniques, des systèmes et des forces en présence. Installé dans cette perspective, il est capable de discerner les gestes essentiels, les maturations, l'épaisseur des structures. Son esprit républicain de Genevois, son indépendance de Suisse à l'égard d'une Europe compromise dans la colonisation, l'ont constamment aidé à définir le positif et le négatif dans l'ambiguïté de son temps.

Au niveau du style seulement, on pourrait reprocher à John Ninet un ton passionné. Mais une fois faite la part de son caractère ardent, de son éducation calviniste, de son idéal socio-politique, on ne saurait récuser sa loyauté d'historien. Il faut marquer ici son désintéressement personnel, si manifeste dans les documents concernant ses relations de famille ou d'affaires. Dans le déséquilibre d'un siècle secoué par la révolution industrielle, son comportement chevaleresque, que nourrit l'amour chrétien du prochain, restera toujours aux prises avec les défections de la réalité. Grâce au recul dont dispose notre génération, on saura plutôt gré à cet Européen d'avoir nettement reflété un aspect méconnu de la problématique colonialiste. Il a mis sous les yeux de l'Occident un spectacle original, qu'il a eu la vocation de déchiffrer⁸⁷. Ses lettres, ferment de sympathie, montraient les virtualités d'une solu-

⁸⁶ J. BERQUE, *op. cit.*, p. 9.

⁸⁷ Pour mesurer l'importance de son point de vue, cf. les études récentes sur les relations Europe-tiers monde, notamment IGNACY SACHS, «Du moyen âge à nos jours. Européocentrisme et découverte du tiers monde», in *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, XXI (1966), n° 3,

tion positive avant que le malentendu en cours ne devînt un état de fait. Elles offraient aux conquérants en marche un instrument de réflexion et d'autocritique. Ninet devait insister, car une barrière de langue et de culture séparait les deux parties. Il devait s'indigner lorsque les campagnes de propagande brouillaient le langage du fellah, qu'il s'employait à rendre intelligible.

Ce chroniqueur se double donc d'un véritable écrivain, bien qu'il n'en affiche aucune prétention⁸⁸. Contemporain du naturalisme, Ninet veut donner des « photographies historiques » (lettres 17, 82). Son réalisme, entraîné par la verve du journaliste, s'accommode certes du mot direct ou familier. Et sa phrase, évidemment, n'est pas celle d'un puriste (il n'avait guère le temps de se relire, et expédiait parfois plus d'une lettre le même jour). Mais le bonheur de son expression jaillit d'une spontanéité qui embrasse la variété et le mouvement de l'actualité vécue. Faits divers, portraits, dialogues, exclamations, apostrophes, allusions ironiques, ce sont là les procédés de la satire, qu'appelle la situation, sans doute; mais ils appartiennent également à une tradition genevoise de controverse et de combat⁸⁹. Si ces formes littéraires rehaussent le récit, elles ne constituent cependant pas le but de l'auteur et n'enlèvent rien à la véracité du document. Aussi la correspondance de John Ninet, où l'historien du monde contemporain puisera toute une gamme d'informations, ne manque-t-elle pas d'agrément pour un simple lecteur.

pp. 465–487. – V. G. KIERNAN, *The lords of human kind, European attitudes towards the outside world in the imperial age*, London, Weidenfeld & Nicolson, 1969.

⁸⁸ Cf. A. LOUCA, «A la recherche de John Ninet», in *Annals of the Faculty of arts, Ain Shams University*, Cairo, VIII (1963), pp. 209–216.

⁸⁹ ROBERT DE TRAZ, *L'esprit de Genève*, Paris, Bernard Grasset, 1929, p. 53.